APF Formation
France handicap

ANTENNE DE GUADELOUPE

FORMATIONS 2023

N° 3516
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation ;
Actions permettant de valider les acquis de l'expérience.

Suite à la fusion entre l'APF FRANCE Handicap et l'AGSPH, le Centre de formation CRICAT FORMATION est devenu l'Antenne Guadeloupe d'APF FORMATION.

Tout en conservant nos actions phares sur la prévention de la perte d'autonomie, la compensation des conséquences du handicap, l'accessibilité, nous proposons une nouvelle offre :

Celle d'APF Formation qui s'appuie sur l'expertise des compétences locales pour dispenser des actions de formation qui répondent aux besoins des établissements et des professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.

En effet, soutenir les professionnels du secteur associatif médico-social, et sanitaire est une nécessité face aux transformations continues de nos établissements, de nos offres de service et de nos métiers.

En outre, APF FORMATION se distingue par sa connaissance approfondie des besoins des structures et des personnes accueillies et par l'ancrage de son activité sur les pratiques et les évolutions du secteur grâce à des liens privilégiés établis avec les acteurs de terrain.

Nous vous proposons ce catalogue 2023 composé d'une offre de formations qui s'appuie sur l'expertise de compétences locales.

Vous trouverez l'offre complète sur le site internet :

https://formation.apf.asso.fr/presentation/

L'équipe du site APF FORMATION Antenne de Guadeloupe reste à votre écoute.

APF FORMATION Antenne de Guadeloupe
Immeuble le Diamant
Rue Ferdinand Forest
ZI de Jarry
97122 BAIE-MAHAULT
Standard : 0590 99.85.18

Louisiane GRANDBOIS
Responsable d'antenne
louisiane.grandbois@apf.asso.fr

Cynthia OCTAVIEN-PAUL
Assistante de formation
cynthia.octavien-paul@apf.asso.fr

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

- Soulager la douleur au quotidien 5
- Accompagner sans s'épuiser..... 7
- La démarche palliative 9
- La prévention de la perte d'autonomie 11
- Handicaps et autres cultures 13
- Accompagner la fin de vie 15
- Handicap et sexualité 17
- Le vieillissement des personnes en situation de handicap 19
- Intervenir à domicile 21
- La nuit en institution 23
- Diplôme Universitaire Référent Handicap..... 25

CHAPITRE 2 : RÉÉDUCATION, SOINS, GESTES TECHNIQUES

- Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages 27
- Prise en charge des troubles des fonctions cognitives chez les personnes cérébro-lésées..... 29
- La gestion de la douleur : de l'évaluation à la prise en charge 31
- Alimentation – Déglutition 33
- L'éducation thérapeutique du Patient (ETP) 35
- Techniques de manutention du corps humain 37
- Urgences médicales en établissement spécialisé 39

CHAPITRE 3 : COMMUNICATION, APPRENTISSAGES ET OUTILS NUMÉRIQUES

- Le jeu vidéo : une activité de loisir inclusive 41
- Rendre le numérique accessible à tous 43
- Rendre les écrits accessibles à tous et Facile à Lire et à Comprendre (FALC) 45

CHAPITRE 4 : PRATIQUES SENSORIELLES, ARTISTIQUES ET SPORTIVES

- Soins corporels, bien-être et image de soi 47
- L'eau, une médiation originale 49
- Balnéothérapie en baignoire 51

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

CHAPITRE 5 : DROITS ET PROTECTION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- Prévention des risques de maltraitance 53
- Les aides administratives à destination des enfants en situation de handicap 56
- Les mesures de protection juridique 58
- Les prestations et allocations destinées aux adultes en situation de handicap 61
- Les situations préoccupantes et problématiques de signalement 63

CHAPITRE 6 : TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

- La transformation de l'offre médico-sociale dans une logique de parcours personnalisé et coordonné 65
- Les nomenclatures SERAFIN-PH 67

CHAPITRE 7 : PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET MANAGEMENT

- Répondre aux besoins nutritionnels dans la conception des repas 70
- La gestion des situations difficiles dans la fonction d'accueil 72
- Surmonter le stress en situation de crise 74
- Analyse des pratiques professionnelles 76
- La charge mentale au travail : comprendre et agir 78
- Devenir acteur en prévention des risques liés aux activités physiques dans le secteur sanitaire et médico-social PRAP 2S 80

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Soulager la douleur au quotidien

(Code 300)

FINALITÉ

Les soins quotidiens, les rééducations, les installations variées peuvent générer de nombreuses douleurs ou inconforts chez les personnes handicapées ou polyhandicapées.
Cette formation, axée sur la pratique, se propose d'apporter aux participants des outils simples et efficaces pour apaiser les nombreuses douleurs inhérentes à l'accompagnement des personnes handicapées.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Renforcer ses qualités de présence, d'écoute, d'observation pour reconnaitre et accueillir la douleur de la personne handicapée.
- Repérer la complexité de la douleur afin de mieux l'accompagner
- Proposer des techniques pour prévenir ou soulager la douleur.
- Aider la personne handicapée à développer ses ressources pour apaiser certaines de ses peurs et de ses douleurs.
- Valoriser une attitude empathique dans la relation de soins.

PUBLIC

Professionnels soignants ou éducatifs intervenant auprès de personnes handicapées souffrant de douleurs chroniques : infirmiers, aides-soignants, ergothérapeutes, éducateurs, animateurs, kinésithérapeutes).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENU

- **Approche théorique**

– Les différentes formes de douleur.
– La physiologie de la douleur
– Les composantes cognitives, comportementales, sensorielles et émotionnelles de la douleur.
– Le lien entre l'anxiété, la dépression et la douleur.
– Les différents traitements médicamenteux et non médicamenteux de la douleur
– Repérer le sens de la douleur à travers l'anthropologie, la culture et la philosophie

- **Approches pratique**

Chaque technique sera examinée du point de vue de la personne souffrante et du point de vue du soignant.

Pleine conscience : Se rendre disponible au moment présent, entrer dans le temps de l'écoute.

Augmenter la conscience et la confiance en ses sensations. Inviter les personnes handicapées à écouter la douleur, à la situer et amener les soignants à prendre soin d'eux-mêmes au quotidien.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

Le toucher dynamique : Favoriser chez les personnes handicapées la conscience de soi, la sécurité affective, le confort. Il s'agit via le toucher d'engager la personne dans un espace de communication positive et de confiance.

La sophrologie : aider par la respiration et la conscience du schéma corporel les personnes à restaurer l'alliage corps – esprit. Diminuer l'anxiété chez la personne handicapée et chez le soignant pendant un soin ou lors d'un mouvement douloureux.

Les techniques d'hypno-analgésie : Apprendre aux patients à diminuer l'intensité et les aspects négatifs de la douleur ou atténuer son ressenti. Aider les soignants à accompagner la personne dans une démarche positive et créative lors des soins douloureux.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des débats.

Sur le plan du matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Educatrice somatique et praticienne, Infirmière anesthésiste, Ostéopathe, Sophrologue (sophrologie et hypno-analgésie)

DURÉE

- 4 Jours
- 28 Heures

TARIF

850 € net de taxe[1] par jour

[1] Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Accompagner sans s'épuiser

(Code 216)

FINALITÉ

Dans les métiers d'aide et d'accompagnement, les phénomènes d'usure professionnelle, de démotivation, de perte des compétences sont fréquents. La difficulté à mesurer son action, la monotonie de certaines tâches, l'engagement que suppose la relation d'aide présument d'un investissement personnel conséquent qui peut très vite générer fatigue, lassitude et démotivation.

À partir d'un repérage de son propre fonctionnement en tant que professionnel de la relation d'aide, cette formation propose des outils efficaces pour limiter les effets du stress, apprendre à se ressourcer pour renforcer ses capacités d'écoute et ses capacités relationnelles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les sources de fatigue et de démotivation professionnelle.
- Définir les vécus personnels douloureux liés au handicap et à la relation d'aide.
- Analyser les systèmes et relations générateurs d'épuisement.
- Développer des pratiques permettant de se dégager du stress et préserver la qualité de son engagement relationnel.
- Conserver une qualité de disponibilité aux personnes aidées.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels de la relation d'aide et de l'accompagnement confrontés à un risque d'épuisement professionnel.

Groupe limité à 14 participants.
Une tenue souple est indispensable pour la réalisation des exercices pratiques.

CONTENU

Cette formation fait appel à l'implication personnelle des participants.

- **Le vécu du professionnel de la relation d'aide**

  – Facteurs de risques de l'épuisement professionnel.
  – Motivations inconscientes à exercer un métier d'aide.
  – Le compte en banque énergétique.
  – L'art de la « bonne » décision.

- **Connaissance de soi et prévention individuelle**

  – Estime de soi, estime de l'autre.
  – Identifier et répondre aux besoins psychiques fondamentaux.
  – Comprendre et utiliser le langage des émotions.
  – Développer ses ressources sensorielles.
  – Notion de réciprocité dans la relation d'aide.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Relations au travail et prévention pour l'équipe**

– Équipes dysfonctionnelles et énergétivores.
– Stratégies de protection et d'implication dans une équipe.
– Attitudes appropriées en cas de conflits.
– Principes de la communication non violente.
– Points de vigilance pour des relations stimulantes pour tous.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative : elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des exercices d'application pratique, pratiques corporelles simples (centrations, respirations, étirements postures), en alternant travail individuel, en binôme et collectif. Des exercices de communication ainsi que des échanges de pratiques complèteront la démarche pédagogique.

Sur le plan du matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

Sur le plan pratique, la formation est organisée en deux sessions espacées d'un mois afin de permettre une mise en pratique des apprentissages étudiés en première session.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Psychologue clinicienne, thérapeute psychocorporelle

DURÉE

- 6 jours (en 3+3)
- 42 heures

TARIF

1 250 €

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : La démarche palliative

Un nouveau regard dans l'accompagnement au quotidien

(Code 495)

FINALITÉ

Si la fin de vie est un sujet délicat, les recommandations de l'HAS préconisent aujourd'hui aux structures médico-sociales d'inscrire la dimension palliative dans le projet d'établissement. Souvent associé à la question de la fin de vie, le terme « palliatif » renvoie alors chacun aux derniers moments de la vie.

Cependant, la démarche palliative peut débuter de manière bien plus précoce. Elle se veut davantage une approche globale et individualisée de la personne dont l'état de santé va évoluer fatalement et pas forcément à court terme.

La démarche palliative prend en compte les besoins et projets de la personne, dont sa souffrance psychologique, sociale et spirituelle, avec une place importante aux questions éthiques, au juste soin, aux droits de la personne ainsi qu'à son entourage.

Cette formation-action permettra aux participants de comprendre le sens et les conditions de mise en œuvre d'une démarche palliative en structure ou à domicile. Elle vise à développer des compétences individuelles et à renforcer les capacités de travail en équipe pluridisciplinaire pour faire face aux situations de fin de vie des personnes accompagnées.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Définir le concept de démarche palliative et de soins palliatifs.
- Articuler les modèles curatif et palliatif dans l'accompagnement de la personne en situation de handicap et/ou pathologie évolutive.
- Comprendre le cadre légal et son application en soins palliatifs.
- Acquérir des repères pour accompagner la personne et ses proches dans la période de fin de vie et le processus de deuil.
- Initier une réflexion éthique en équipe pluri-disciplinaire.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels soignants et éducatifs intervenant à domicile ou en structure médico-sociale

dpc Sous réserve de validation par l'Agence nationale du DPC

CONTENU

- **Le cadre législatif et le sens de la démarche**

– La démarche palliative, de quoi parle-t-on ?: la personne de confiance, les directives anticipées, sédation, limitation ou arrêt des traitements, l'obstination déraisonnable…
– Le cadre légal et son application en soins palliatifs : la fin de vie, les droits des personnes (lois Kouchner, Léonetti, Clayes-Léonetti).
– Le maillage des soins palliatifs en France.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **L'accompagnement**

– Moyens et limites à domicile et en service spécialisé, rôle de chacun.
– Les différentes étapes de l'accompagnement.
– Les soins en fin de vie : symptômes, besoins, confort, les symptômes pénibles.
– La souffrance physique et morale, échelles d'auto et hétéro évaluation de la douleur et méthodes non pharmacologiques d'apaisement.
– Les mécanismes de défense de la personne, des proches et des professionnels.
– Le processus du deuil : évolution, phases.
– Les émotions, les capacités d'écoute.

- **Quand la communication fait défaut**

– Les mots qui font mal, les mots qui font du bien, le langage non verbal.
– La communication thérapeutique et la technique d'activation de la conscience.

- **L'équipe**

– Le vécu de l'équipe.
– Le travail pluridisciplinaire : rôle, responsabilité et protection.
– La place des proches-aidants, les aides internes et externes.
– Le questionnement éthique en soins palliatifs.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est déductive et inductive : elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de situations et des échanges de pratiques.

Sur le plan du matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Médecin, équipe territoriale soins palliatifs

Infirmière, psychomotricienne et formatrice

DURÉE

- 4 jours (en 3+1)
- 28 heures

TARIF

950 € TTC

INTITULÉ : La prévention de la perte d'autonomie

(Code 493)

FINALITÉ

L'accompagnement des personnes en perte d'autonomie concerne un grand nombre de professionnels du soin et du travail social.

Le plan national d'action de prévention de la perte d'autonomie a pour ambition de développer les compétences de ces professionnels souvent démunis face à des situations de grande dépendance.

Cette action de formation vise à promouvoir la prévention de la perte d'autonomie dans le cadre d'un handicap acquis ou évolutif, ainsi que dans l'avancée en âge. Le développement des compétences des participants se fera à partir d'un apport théorique et de mises en situations ludiques. A partir de cas cliniques et d'une expérimentation individuelle, chacun prendra conscience, de manière concrète, des difficultés gestuelles du quotidien de la personne en perte d'autonomie, pour en comprendre les limites psychomotrices.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Comprendre le processus du fonctionnement moteur et cognitif normal, le déclin pathologique.
- Intégrer dans ses pratiques professionnelles le repérage de la perte d'autonomie.
- Prendre en compte l'approche préventive dans le maintien et la préservation de l'autonomie des personnes dans les activités de la vie quotidienne.
- Mettre en place des activités de prévention de la perte d'autonomie.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels intervenant dans le champ de la grande dépendance ou du handicap moteur adulte, en établissement ou au domicile : auxiliaires de vie, aides à domicile, aides-soignants

dpc Sous réserve de validation par l'Agence nationale du DPC

CONTENU

- **Mobilité normale et pathologique du corps humain**
  - Fonctionnement moteur normal et pathologique.
  - Le processus de déplacement naturel du corps humain.

- **Évaluation de la perte d'autonomie**
  - Repérage de la diminution des capacités cognitives, motrices, sensorielles.
  - Prise en compte de l'environnement de vie de la personne en perte d'autonomie.
  - Les risques en lien avec la perte d'autonomie.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Maintien de l'autonomie**

– Techniques de guidance gestuelle ou verbale pour stimuler l'autonomie.
– Mobilisation des capacités de la personne en perte d'autonomie dans ses activités de vie quotidienne.
– Les actions à mettre en place sur l'environnement de la personne en situation de dépendance.

- **Le maintien de l'autonomie à partir d'activités de prévention :**

– Ateliers en lien avec des activités significatives et signifiantes de la vie quotidienne.
– Gym douce et ateliers moteurs.
– Ateliers cognitifs.
– Adaptation de l'environnement.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des mises en situation avec simulateur de vieillissement, des échanges à partir de l'expérience des participants.

Sur le plan du matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Ergothérapeute

DURÉE

- 2 jours
- 14 heures
- Distantiel : 3 heures

TARIF

620 € TTC

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Handicaps et autres cultures

L'apport de la démarche interculturelle

(Code 230)

FINALITÉ

Dans leur pratique, nombreux sont les professionnels qui sont amenés à rencontrer des personnes handicapées d'origine culturelle différente de la leur. Cette rencontre questionne les représentations et les règles qu'il est d'usage d'appliquer dans les pratiques d'accompagnement et de rééducation. Que représente le soin ? Que signifie l'intervention à domicile ? Comment se répartissent les rôles au sein de la famille ? Quelles attentes vis-à-vis de la médecine occidentale ? Quels sont les coutumes, les rites, les habitudes et jusqu'où les respecter ?

Cette formation propose une meilleure connaissance de toute forme de culture (ethnique, générationnelle, sociale…) et une démarche spécifique afin de développer les savoir-faire et les savoir-être indispensables pour gérer au mieux les situations où la différence peut parasiter la relation et la communication.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les paramètres de l'approche interculturelle et leur application au secteur de la déficience motrice ou mentale.
- Repérer les différentes représentations du handicap selon les cultures et les groupes d'appartenance.
- Analyser le poids des coutumes, des traditions et des habitudes dans la rencontre avec l'usager et ses environnements affectif et familial.
- Ajuster ses pratiques relationnelles et ses modes de communication en fonction de la culture ethnique ou sociale des personnes accompagnées.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels des équipes soignantes ou éducatives intervenant auprès de personnes de cultures différentes dans le secteur sanitaire et/ou médico-social.

Aucun prérequis

CONTENU

- **Module 1 : Approche théorique des différentes cultures**

– Représentations de la personne et de la maladie dans différentes cultures (Maghreb, Afrique, Asie…).
– Aspects psychosociaux de la santé des migrants
– La place du handicap en fonction des cultures
– Le soin dans les différentes cultures.
– Le handicap en situation de migration.

- **Module 2 : La démarche interculturelle**

– La gestion de la différence culturelle.
– Les rôles et attitudes de chacun dans la rencontre avec une personne handicapée et sa famille.
– La prise en compte de son propre ancrage culturel.
– La création d'un espace de communication commun autour du handicap.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des travaux de groupes, des jeux de rôle et des débats.

Sur le plan du matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Psychologue

Médecin

DURÉE

- 4 Jours
- 28 Heures

TARIF

850 € TTC

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Accompagner la fin de vie

(Code 050)

FINALITÉ

Accompagner la personne en situation de handicap pendant la dernière période de sa vie mobilise des savoirs faire et des savoirs être spécifiques. Les besoins de la personne évoluent sur les plans physiques et spirituels, nécessitant implication et adaptation des professionnels. Malgré un environnement bienveillant, ces moments peuvent rester émotionnellement lourds, tant individuellement que dans le collectif.

Au travers d'apports théoriques et pratiques, cette formation permettra à chacun d'affiner sa perception de la fin de vie et sa compréhension des besoins des personnes dans ces moments particuliers, pour ajuster sa posture professionnelle.

Au-delà du développement de compétences individuelles, cette formation renforcera les capacités de collaboration et de travail en équipe pour accompagner la personne en fin de vie, faire face à son décès et soutenir les proches.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les besoins de la personne en fin de vie pour un meilleur accompagnement de ce moment.
- Repérer les différentes étapes du processus de deuil.
- Reconnaître les émotions, attitudes, sentiments liés au processus de deuil.
- Adapter ses capacités d'écoute et d'empathie dans les moments de fin de vie.
- Entretenir une collaboration de qualité avec les autres intervenants confrontés à la fin de vie d'un résident.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels en institution sanitaire ou médico-sociale confrontés à des situations d'accompagnement de personnes en fin de vie.

Les professionnels doivent être volontaires pour participer à la formation.

CONTENU

Cette formation fait appel à l'implication et à l'expérience personnelle des stagiaires.

- **Attachement-Séparation**

– Le cycle de vie : rappel sur les processus d'attachement et de séparation tout au long de la vie, la notion de perte.
– Les conceptions de la mort selon les âges, dans différentes cultures.
– La compréhension de la mort chez la personne déficiente intellectuelle.

- **Le processus de deuil**

– Les différentes étapes du deuil.
– Les émotions, les réactions psychologiques et comportementales du deuil.
– Les complications et les deuils pathologiques.
– Le travail de deuil dans l'institution.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **L'aide et l'accompagnement en fin de vie**

– Les représentations, les résonances et les peurs face au sujet de la mort.
– La temporalité dans la fin de vie.
– Les besoins de la personne en fin de vie et la prise en compte de la douleur psychique.
– Les attitudes à tenir face aux autres résidents : comment parler de la fin de vie, comment aider, soutenir, accompagner.
– L'annonce d'un décès.
– La place des proches et des familles.
– L'équipe : des individualités et un collectif en soutien, complémentarité et relais.
– Les relais extérieurs.

METHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, video), des analyses de cas, l'expérience des participants et des débats.

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Psychologue, infirmier

DURÉE

- 2 à 4 jours
- 14 à 28 heures

TARIF

1 240 € net de taxe[2] par jour pour 16 participants maximum.

[2] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Handicap et sexualité

(Code 035)

FINALITÉ

La sexualité est inhérente au développement de l'être humain et à sa dynamique. Pourtant, dans l'accompagnement des personnes handicapées ou polyhandicapées, elle est souvent vécue comme problématique car elle s'expose à la vue, aux jugements et aux risques d'interprétation des accompagnants. Le droit à la sexualité, le droit à la procréation, la référence à la normalité, les attitudes à adopter, les réponses à apporter sont autant de questions auxquelles se trouvent confrontés les professionnels chargés d'accompagner au quotidien les personnes handicapées.

À partir de l'expérience de chacun, cette formation se propose d'apporter les éclairages théoriques et pratiques pour prendre en compte la dimension de la sexualité dans l'accompagnement des personnes dépendantes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les incidences du handicap sur les processus de développement de la sexualité de l'être humain.
- Repérer son propre positionnement par rapport à la sexualité des résidents et son incidence possible sur les prises en charge.
- Préciser les obstacles institutionnels à la prise en compte de la dimension sexuée des besoins des résidents.
- Développer un projet de prise en charge prenant simultanément en compte la sexualité des résidents et les contraintes institutionnelles.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels d'encadrement, soignant ou éducatif confrontés à l'expression de la sexualité en institution

CONTENU

- **Aspects théoriques**

– Données psychologiques : développement de la sexualité chez l'être humain, les incidences du handicap sur le développement.
– Données physiologiques : la sexualité, la procréation, la contraception.
– Données juridiques : les textes législatifs, le cadre institutionnel, les usages.

- **Aspects pratiques**

– Les apports de la sexologie à la pratique professionnelle.
– Le vécu des personnes handicapées, des parents, des professionnels.
– Prise en compte de la sexualité dans le cadre du projet institutionnel.
– Réflexion éthique

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéo), des analyses de cas, et des débats.
Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'EVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.
A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Psychologue

DURÉE

- 2 à 4 jours
- 14 à 28 heures

TARIF

1 240 € net de taxe[3] par jour pour 16 participants maximum.

[3] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Le vieillissement des personnes en situation de handicap

(Code 016)

FINALITÉ

Les questions du vieillissement des personnes handicapées et de leur accompagnement au quotidien sont de plus en plus prégnantes dans les services et établissements médico-sociaux. Face aux besoins des usagers qui évoluent au fil du temps, les professionnels s'interrogent sur les réponses les mieux adaptées à apporter afin de rester efficaces, bienveillants et sécurisants pour les personnes accompagnées.

Cette formation se propose de développer les capacités d'aide et de soutien pour poursuivre un accompagnement de qualité à cette étape de la vie des personnes handicapées vivant à domicile ou en établissement médico-social.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Comprendre le processus du vieillissement.
- Observer les signes spécifiques du vieillissement, et les distinguer des difficultés liées aux handicaps.
- Identifier les besoins et attentes particulières de la personne handicapée vieillissante.
- Définir les modalités d'un accompagnement de qualité répondant aux besoins des personnes handicapées vieillissantes.

Un travail d'analyse sur site peut être nécessaire pour ajuster la formation aux besoins identifiés.

PUBLIC /PRÉREQUIS

Professionnels d'encadrement, soignants ou éducatifs intervenant auprès de personnes handicapées vieillissantes dans un établissement sanitaire ou médico-social.

dpc Nous consulter pour l'éligibilité du programme

CONTENU

- **Données théoriques**

– Le processus de vieillissement : somatique, cognitif et psychologique.
– Spécificités de certaines déficiences.
– Observations et évaluations des signes de vieillissement (grille d'évaluation…) chez la personne handicapée vieillissante.
– La notion de prévention.
– Les besoins des personnes handicapées vieillissantes : stimulation et compensation.

- **Les pratiques de l'accompagnement**

– Ajustement de l'intervention en fonction des besoins énoncés et repérés.
– Les projections et modes défensifs susceptibles d'être rencontrés, tant chez la personne accompagnée que chez les professionnels.
– La place et le soutien aux aidants et aux familles.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Les impacts sur l'organisation du service et de l'établissement**

– Prise en compte de l'environnement, des rythmes de vie différents, etc.
– Adaptation du projet individualisé jusqu'à la fin de vie.
– Travail en réseau et partenariats avec le secteur sanitaire et gérontologie.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT), des analyses de cas, et des débats.

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Professionnel du soin ou de l'accompagnement disposant d'une expertise sur le thème du vieillissement des personnes handicapées

DURÉE

- 2 à 3 jours
- 14 à 21 heures

TARIF

1 240 € net de taxe[4] par jour pour 16 participants maximum.

[4] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Intervenir à domicile

Enjeux et pratiques de l'intervention dans les lieux de vie des personnes
(Code 111)

FINALITÉ

L'intervention « à domicile » est une pratique d'accompagnement de plus en plus répandue. L'intérêt d'un tel dispositif paraît évident pour le personne accompagnée qui peut vivre dans son environnement personnel, à proximité de son entourage (parents, quartier…). Les professionnels qui se prêtent à ce mode d'intervention doivent par contre s'adapter à ce lieu de travail particulier, s'immerger dans son atmosphère, respecter des modes de vie particuliers, se laisser surprendre par des événements imprévus, et trouver des lieux ressources.

Cette formation se propose d'aborder les spécificités de l'intervention à domicile pour en comprendre les enjeux et permettre à chacun d'ajuster sa pratique à cet environnement particulier qu'est le domicile.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les caractéristiques de l'intervention à domicile.
- Évaluer leur impact sur l'intervention du professionnel.
- Repérer la complexité des équilibres familiaux et la manière dont l'intervention à domicile les impacte.
- Analyser ce qui distingue l'intervention au domicile d'une intervention en milieu spécialisé.
- Situer la place et la fonction essentielle du travail en équipe pluridisciplinaire.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Soignants, rééducateurs, éducateurs, auxiliaires de vie en situation d'intervention à domicile.

CONTENU

- **Les spécificités du domicile comme lieu d'intervention**

Lieu privé, l'intime et le social, la solitude de l'intervenant, l'imprévisible, la proximité relationnelle…

- **Les habitants du domicile**

Les dynamiques familiales, les équilibres, la communication, les alliances, les effets des interventions, la façon d'habiter comme outil de compréhension d'une famille.

- **L'intervention du professionnel**

Les changements de cadre, la capacité d'adaptation immédiate et de gestion des éléments du contexte, voir et être vu, être témoin d'événements, les craintes de mal faire, les mécanismes de protection, l'implication personnelle…

- **Les problématiques**

La solitude à domicile, l'engagement relationnel et la question de la distance, être un « corps étranger » dans un lieu « familier », le contrôle sur les situations, le partage des informations et le respect de la vie privée des personnes, le travail en équipe pluridisciplinaire, le cadre garant de l'intervention à domicile, le partenariat.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Psychologue spécialisé dans les interventions à domicile.

DURÉE

🕐 3 Jours

TARIF

1 240 € net de taxe[5] par jour.

[5] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : La nuit en institution

(Code 086)

FINALITÉ

La nuit, la vie de l'institution paraît différente. La vie sociale et professionnelle prend un tout autre caractère. La solitude des personnes accompagnées, le sommeil calme ou perturbé, la recherche de dialogue, les interventions d'urgence… sont autant de situations particulières auxquelles les professionnels doivent faire face. À ces particularités s'ajoute la nécessité de gérer un rythme de vie différent dont les répercussions physiques et psychologiques sont loin d'être négligeables.

Cette formation propose de cerner les spécificités du travail de nuit et de présenter les moyens à développer pour résoudre les difficultés rencontrées. Elle propose également d'apporter à chacun les moyens de mieux gérer sur lui-même les effets du travail de nuit.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les bases physiologiques et biologiques du sommeil.
- Garantir la continuité des prises en charge éducative, relationnelle, médicale.
- Répondre de manière adaptée aux difficultés propres à la nuit (angoisses, peurs, cauchemars, situations d'urgence).
- Construire une démarche organisationnelle qui tienne compte des spécificités propres au travail de nuit.
- Gérer son sommeil et ses rythmes de vie en référence à un exercice professionnel de nuit.
- Protéger le sommeil des résidents.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels soignants ou éducatifs amenés à exercer leur activité professionnelle la nuit.

CONTENU

- **Le sommeil**

– La physiologie du sommeil. Les cycles du sommeil. Les rythmes biologiques.
– Qu'est-ce que dormir ? Rôle et fonction du sommeil, des rêves et des cauchemars.
– Les troubles du sommeil : les différentes formes cliniques d'insomnie et d'hypersomnie.

- **Le travail de nuit**

– Difficultés psychologiques et comportementales les plus fréquemment rencontrées.
– Les relations entre le personnel de nuit, les pensionnaires et le personnel de jour.
– La responsabilité lors du travail de nuit. Les situations d'urgence, l'insécurité.
– La place du veilleur de nuit dans l'équipe, l'importance des transmissions.
– Étude des moyens mis en œuvre pour résoudre les problèmes rencontrés : violence, sexualité, angoisse, solitude…
– Les différentes manières de gérer au mieux son capital sommeil.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Cadre de santé

DURÉE

2 Jours

TARIF

1 240 € net de taxe[6] par jour.

[6] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Diplôme Universitaire Référent Handicap

FINALITÉ

Informer et accompagner (DRH, Responsables RH, Managers et Personnels) afin de favoriser l'atteinte des objectifs de recrutement, d'accompagner les demandes de RQTH, d'élaborer et de mettre en place un plan de communication interne et externe, de traiter de problématiques complexes en lien avec les autres politiques sociales (conditions de vie au travail, risques psychosociaux, achats, marketing et communication.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien en activité des personnes en situation de handicap, l'accueil et la formation des étudiants handicapés, leur orientation et insertion. Elle s'inscrit dans la construction d'une société inclusive.
- Développer des compétences plurielles, spécifiques et transversales selon le concept de situation de handicap qui réinscrit la personne dans un environnement.
- Elaborer, proposer, gérer et mettre en œuvre une politique du handicap.

PUBLIC

- Salariés du secteur public ou para-public (santé, enseignement, collectivités, associations…)
- Salariés du secteur privé
- Responsables d'entreprise
- Etudiants intéressés par une formation complémentaire
- Demandeurs d'emploi
- Personnes intéressées par la thématique

PRÉREQUIS

Niveau de recrutement : BAC + 2 ou Validation d'acquis Professionnels.

Le DU Référent handicap ouvrira sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

CONTENU

Le DU Référent Handicap s'organise en 6 modules. Ces modules se déroulent sur 8 mois de novembre à juin. Il y a 8 semaines bloquées (Sur la semaine identifiée par mois, les heures de formation sont réparties sur 3-4 jours).

Pour l'année universitaire 2022-23, en Guadeloupe, la programmation est la suivante :

- **Module 1 en distanciel (20h) :**

ce module est un prérequis, il est placé en début de formation (novembre, décembre, janvier), et il réalisé en 2 temps :

- Temps 1 : Documents à travailler en amont
- Temps 2 : Formation interactive informatique.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Module 2-3-4 sur place (100h) :**

– Déplacement d'intervenants en Guadeloupe sur une vingtaine de jours
– Période possible : février ou avril

- **Module 5-6 en visioconférence (50h) :**

les deux modules sont étalés dans l'année

- **Module 5 :**

– Séminaires le samedi répartis sur l'année.

- Module 6 :

– Méthodologie de stage et suivi, répartis dans l'année avec échange avec l'enseignant responsable par visioconférence sur des temps bloqués.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des débats.

Sur le plan du matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le DU Référent handicap sera validé pour chaque participant lors du rendu d'un mémoire avec un oral de soutenance. La période de soutenance peut être envisagée à la fin de la formation et des 70h de stage sous forme de visioconférence aux dates choisies d'un commun accord.

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

- Universitaires (sciences humaines et sociales, activités physiques adaptées, psychologie du travail, droit, nouvelles technologies,)

- Professionnels (ergonome, médecin, chef de service, chargé de mission handicap…)

- Institutionnels (Pôle Emploi, DIRECCTE, MDPH, …)

- Entreprises

DURÉE

🕐 Les modules se déroulent sur 8 mois de novembre à juin. Il y a 8 semaines bloquées (Sur la semaine identifiée par mois, les heures de formation sont réparties sur 3-4 jours)

TARIF

4995 € par personne

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages

(Code 256)

FINALITÉ

Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA) appelés communément « troubles dys » et trouble du déficit de l'attention/hyperactivité (TDA/H) sont la conséquence de troubles cognitifs spécifiques neurodéveloppementaux.

De nature et de gravité variables, ces troubles sont fréquents et souvent associés chez un même enfant. Certains affectent les apprentissages précoces (langage, coordination des mouvements), d'autres affectent plus spécifiquement les apprentissages scolaires (le langage écrit, le calcul.) Repérer et comprendre les fonctions défaillantes est indispensable pour définir une stratégie ciblée d'accompagnement le plus souvent pluridisciplinaire. La prise en charge précoce et adaptée d'un enfant atteint de ces troubles vise alors à prévenir ou atténuer leurs conséquences fonctionnelles et parfois psychologiques.

Cette formation permettra aux participants de préciser les différents troubles dénommés TSLA et apportera également des éléments sur le repérage et les stratégies de remédiations cognitives et d'accompagnement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les différents troubles déficits de l'attention/hyperactivité (TDAH) et les différents troubles spécifiques du langage et des apprentissages : dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie, autres troubles spécifiques.
- Repérer les signes d'appel et participer au diagnostic.
- Définir les stratégies d'accompagnement en lien avec les difficultés repérées.

PUBLIC

Professionnels de santé (orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, médecins).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

dpc Sous réserve de validation par l'Agence nationale du DPC

CONTENU

- **Repères sur le fonctionnement cognitif « normal » Les TSLA troubles spécifiques du langage et des apprentissages**

– Les troubles du langage (dysphasie).
– Les troubles du langage écrit (dyslexie) et de l'expression écrite (dysorthographie).
– Les troubles du calcul (dyscalculie) et du raisonnement logico mathématique.
– Les troubles d'acquisition de la coordination (TAC) ou troubles praxiques (dyspraxies).

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Les troubles déficits de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H)**

- **Un processus rigoureux par étapes**

– Dépistage, diagnostic.
– Planification des soins, suivi et réajustements des approches pédagogiques, réévaluation des objectifs thérapeutiques et moyens rééducatifs :
  - évaluations et objectifs thérapeutiques ;
  - principes pédagogiques et thérapeutiques : les différentes méthodes, les outils de remédiation ;
  - stratégies de remédiation et d'accompagnement ;
  - l'enfant, sa famille, les partenaires associés à chaque étape.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des débats.

Sur le plan matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Neuropsychologue, Orthophoniste, Psychomotricienne

DURÉE

5 Jours
35 Heures

TARIF

1050 € TTC

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Prise en charge des troubles des fonctions cognitives chez les personnes cérébro-lésées

Évaluation, accompagnement et remédiation cognitive

(Code 295)

FINALITÉ

Les lésions cérébrales acquises sont à l'origine de troubles du langage, du raisonnement, des apprentissages, du jugement, des fonctions d'exécution temporo-spatiales, de la concentration, de la mémoire... Il s'agit d'un handicap invisible dit séquellaire.

Les personnes cérébro-lésées présentent alors des difficultés d'adaptation à leur environnement. Des actes comme se laver, être à l'heure aux repas, écouter une consigne, s'orienter, anticiper un danger… représentent pour elles des situations complexes.

Cette formation se propose d'aborder les troubles cognitifs secondaires à une lésion cérébrale pour en comprendre le retentissement sur le comportement au quotidien afin d'apporter des réponses adaptées, singulières et personnelles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les troubles des fonctions cognitives liés à une lésion cérébrale.
- Repérer les comportements inhérents aux fonctions cognitives altérées.
- Ajuster sa pratique aux difficultés d'adaptation des personnes.
- Élaborer un projet d'accompagnement personnalisé à partir d'outils d'évaluation pratiques.
- Organiser des ateliers de remédiation cognitive et de renforcement.

PUBLIC

Professionnels soignants ou éducatifs impliqués au quotidien dans l'accompagnement de personnes cérébro-lésées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENU

- **Approche théorique**

– Les fonctions cognitives : mémoire, attention, raisonnement, orientation et organisation temporo-spatiale…
– Lésions cérébrales acquises (AVC, TC, SEP…), troubles cognitifs (amnésie, agnosie, aphasie, négligence spatiale, troubles des fonctions d'exécution, de planification…) et retentissement dans la vie quotidienne.
– Outils d'évaluation : échelle d'évaluation cognitive individuelle ; profil de compétences ; répertoire des capacités spatiales, verbales, attentionnelles personnalisées ; bilan de l'altération des fonctions cognitives ; grille de réactivité au renforcement et à la remédiation cognitive.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Ateliers de rééducation cognitive**

– Exercices de stimulation et d'activation des fonctions altérées selon C. Ruff.
– Renforcement des mécanismes attentionnels, d'organisation et de planification déficitaire selon Sturn et Well.
– Remédiation cognitive efficace (méthode UEROS Aquitaine).

- **Accompagnement et projet individualisé**

– Observation et indication des troubles.
– Fiche personnalisée.
– Élaboration d'une fiche didactique adaptée aux personnes.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques.

Analyse des pratiques professionnelles : étude de cas. Évaluation des acquis de la formation.

Sur le plan matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Psychologue-psychothérapeute

DURÉE

- 3 Jours
- 21 Heures

TARIF

650 € TTC

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : La gestion de la douleur : de l'évaluation à la prise en charge

(Code 154)

FINALITÉ

Accompagner la douleur chez la personne handicapée ou âgée est une nécessité qui permet de lui redonner la parole. La légitimité de sa douleur reconnue, l'enfant ou l'adulte peut alors bénéficier des thérapeutiques adaptées.

Cette formation, basée sur une approche globale, permettra d'aborder la douleur dans ses différents aspects : physiologiques, sociologiques, préventifs et curatifs. Elle met ainsi l'accent sur la complexité du syndrome douloureux chez la personne handicapée ou âgée ainsi que sur la nécessité d'une approche pluridisciplinaire alliant les méthodes pharmacologiques, physiques, comportementales et relationnelles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Analyser l'expérience douloureuse chez le sujet handicapé ou âgé.
- Identifier les différents modes d'expression de la douleur en lien avec le contexte environnemental.
- Maîtriser les principes d'évaluation de la douleur et les outils s'y rapportant.
- Identifier les principales modalités du traitement de la douleur chez les personnes handicapées (traitements médicamenteux et non médicamenteux).
- Reconnaître l'importance de la dimension relationnelle dans l'accompagnement de la douleur

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels soignants ou éducatifs confrontés à la douleur chez les personnes handicapées ou âgées.

CONTENU

- **L'expérience douloureuse**
  - La douleur totale, vécu douloureux, comportements et facteurs de renforcement positifs ou négatifs.
  - Physiopathologie de la douleur, naissance, transmission et entretien du message douloureux.
  - Les différentes expressions de la douleur chez l'enfant ou l'adulte handicapé.

- **L'évaluation**
  - Les différents moyens d'évaluer la douleur, quelques échelles d'évaluation.
  - L'évaluation de la douleur dans le cadre particulier du polyhandicap ou des personnes qui ne communiquent pas oralement.
  - Utilisation d'une échelle d'hétéro-évaluation de la douleur.

- **La prise en charge**
  - Les méthodes pharmacologiques : les antalgiques, les anticonvulsifiants, les antidépresseurs.
  - Les méthodes non pharmacologiques : méthodes kinesthésiques, méthodes comportementales, relaxation, sophrologie, techniques cognitives, toucher relationnel.
  - De la connaissance des appareillages à l'accompagnement des personnes.
  - Prise en charge pluridisciplinaire : élaboration d'un dossier de soin douleur.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT,video), des analyses de cas, l'expérience des participants et des débats.

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Psychologue, infirmier

DURÉE

- 2 à 4 jours
- 14 à 28 heures

TARIF

1 240 € net de taxe[7] par jour pour 16 participants maximum.

[7] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Alimentation – Déglutition

(Code 034)

CONTEXTE ET FINALITÉ

Les personnes en situation de handicap ou âgées présentent fréquemment des troubles de l'alimentation et de la déglutition. Ces troubles s'inscrivent dans une pathologie motrice globale touchant, entre autres, des effecteurs pharyngo-buccaux dont le rôle est multiple, notamment dans la déglutition et l'alimentation. Ils peuvent être majorés par des troubles cognitifs. Le développement de techniques spécifiques d'alimentation permettra de prévenir les fausses routes et de limiter le risque de dénutrition.

Cette prise en charge des troubles de la sphère bucco-faciale nécessite une approche pluridisciplinaire et s'inscrit dans un projet global auquel participent les personnes concernées par le temps des repas pour en faire un temps de plaisir partagé.

OBJECTIFS

- Repérer le lien entre le handicap global et les difficultés de déglutition.
- Appliquer les techniques favorisant une alimentation sécurisée (installation, postures facilitatrices, textures adaptées, adaptations environnementales)
- Éviter et traiter les fausses routes.
- Permettre l'apport optimum des besoins nutritionnels et hydriques.
- Prévenir et traiter les pertes salivaires.
- Prendre en compte les notions de plaisir et de convivialité

PUBLIC / PRÉREQUIS

Rééducateurs, éducateurs, auxiliaires de vie, tous professionnels concernés par le temps des repas dans l'institution.

CONTENU

- **Aspects théoriques**

– Définition du handicap et de son incidence sur la sphère bucco-faciale, la respiration, la phonation, la déglutition.
– Théorie de la déglutition, reflux, fausses routes, bavages, mastication.
– Intérêt et limite de l'alimentation per os dans le cas de troubles sévères de la déglutition.

- **Aspects pratiques**

– Principes de prises en charge éducative et rééducative.
– Les installations, les gestes à éviter, les modalités à mettre en place.
– Notion de diététique adaptée au handicap.
– Adaptation calorique au handicap.
– Notions de présentation des aliments en texture adaptée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Exercices pratiques de mise en situation.
- Echanges entre les participants

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

Sur le plan matériel, est requise une salle adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

DURÉE

🕐 2 jours minimum

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Professionnels de la rééducation (kinésithérapeute, orthophoniste…) disposant d'une longue expérience professionnelle au sein de structures médico-sociales

TARIF

1 240 €/jour

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : L'éducation thérapeutique du Patient (ETP)

(Code 420)

FINALITÉ

Selon l'OMS : *« L'éducation thérapeutique du patient (ETP) doit permettre aux patients d'acquérir et de conserver des capacités et des compétences qui les aident à vivre de manière optimale leur vie avec leur maladie. Il s'agit d'un processus permanent, intégré aux soins, centré sur le patient. L'éducation implique des activités organisées de sensibilisation, d'information, d'apprentissage de l'auto-gestion et de soutien psychologique… toutes liées à la maladie et au traitement. Elle vise à aider les patients et leurs proches à vivre plus sainement et maintenir ou améliorer leur qualité de vie. »*

Cette formation propose d'apporter aux professionnels les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la mise en œuvre d'actions d'éducation thérapeutique destinées aux personnes en situation de handicap ou aux personnes vieillissantes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Repérer les enjeux de l'ETP.
- Développer une attitude adaptée dans la relation d'accompagnement avec le patient et les proches.
- Placer le patient au cœur de dispositif.
- Identifier les étapes du processus d'éducation thérapeutique.
- Développer des compétences pédagogiques et d'animation.
- S'approprier les concepts de l'évaluation.
- Communiquer avec les acteurs pour poursuivre la démarche.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels médicaux et paramédicaux travaillant auprès de personnes en situation de handicap et de leurs proches.

dpc Nous consulter pour l'éligibilité du programme

CONTENU

- **Apports théoriques**

– La naissance de l'ETP.
– L'approche pluri, inter et transdisciplinaire.
– Une démarche systémique en 4 étapes : le bilan éducatif partagé, le contrat & programme, la planification et mise en œuvre de séances, l'évaluation des compétences acquises par le patient et du dispositif mis en place par l'équipe.
– Les différentes dimensions de l'évaluation.
– Le patient expert.
– Le dossier administratif de demande d'autorisation auprès de l'ARS.
– L'ETP « continuée » et les ressources extérieures.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Mise en pratique**

– La capacité à développer une attitude éducative.
– Les situations d'apprentissage.
– La définition d'objectifs pédagogiques
– Les compétences d'auto soins et d'adaptation.
– La conception d'une séance d'ETP.: la réalisation de la fiche pédagogique, l'élaboration d'outils d'évaluation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.
Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.
A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur consultant en ETP

DURÉE

6 Jours
42 Heures
*Une formation d'une durée minimale de 40 heures d'enseignements théoriques et pratiques est nécessaire (cf. arrêté du 2 août 2010)

TARIF

1 240 € net de taxe[8] par jour pour 16 participants maximum.

[8] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Techniques de manutention du corps humain

(Code 037)

FINALITÉ

Le déplacement et la manutention des personnes âgées ou handicapées nécessitent la mise en œuvre de gestes précis et adaptés aux déficiences de la personne aidée. À défaut, la manutention des personnes lors des activités de la vie quotidienne peut générer des accidents tant à l'égard de la personne soignée que du professionnel concerné.

Cette formation, appuyée sur de nombreux exercices pratiques, propose un plan d'éducation gestuelle spécifique permettant d'acquérir un comportement adapté à la manutention du corps humain, à l'activation des fonctions motrices défaillantes chez la personne aidée et à l'accompagnement moteur des gestes nécessaires à la vie quotidienne. À travers des attitudes et des postures spécifiques, la personne aidée devient alors sujet des soins qui lui sont prodigués.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer les principes de la manutention aux différentes pathologies ou incapacités motrices en fonction de l'environnement matériel.
- Réaliser les gestes adaptés à la manutention des personnes handicapées ou dépendantes.
- Évaluer le degré de participation de la personne aidée et la stimuler si nécessaire.
- Prendre en compte les aspects relationnels mis en jeu lors des manutentions des personnes aidées.
- Utiliser les aides techniques en fonction de l'environnement.

PUBLIC

Aides-soignants, infirmiers, AES, éducateurs et rééducateurs des services médico-sociaux et hospitaliers amenés à déplacer une personne dépendante dans la réalisation des gestes de la vie quotidienne.

Groupe limité à 10 participants par session.
Une tenue confortable est nécessaire pour les exercices.
Un guide pratique numérique de manutention est remis à l'issue de la formation.
NB : Pour les services à domicile, prévoir le matériel nécessaire à la manutention (fauteuil, lève-personne, lit médicalisé…).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENU

- **Apports théoriques**

– Rappel d'anatomie et de physiologie.
– Notions de base sur les déficiences motrices (si nécessaire).
– Concepts et principes de base en manutention des personnes.
– Les aspects relationnels mis en jeu dans les différentes situations de manutention des personnes.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Pratique des techniques de manutention**

Les stagiaires seront alternativement « cobayes » et « manutentionnaires » pour une meilleure appréhension des sensations.

- Exercices d'analyse de maintien d'une position correcte durant les manipulations des personnes à différents moments de la vie quotidienne.
- Exercices de relaxation/décontraction musculaire.
- Prévention de la fatigue et des automatismes incorrects.
- Apprentissage, assimilation et automatisation des manœuvres.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Rééducateur ou soignant bénéficiant d'une longue pratique professionnelle dans le secteur médico-social

DURÉE

- 3 jours
- 21 Heures

TARIF

1240 € / jour

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Urgences médicales en établissement spécialisé

Gérer au mieux les situations d'urgence

(Code 087)

FINALITÉ

Fausses routes, crises convulsives, chutes, difficultés respiratoires. Dans les établissements qui accueillent des personnes handicapées ou dépendantes, les professionnels peuvent à tout moment du jour ou de la nuit être confrontés à une urgence médicale. La réponse se doit de prendre en compte les déterminants des handicaps, l'organisation de l'établissement et les qualifications de chacun pour déclencher un mode opératoire adapté et efficace.

Cette formation propose d'apporter aux participants les connaissances nécessaires pour faire face aux situations d'urgences rencontrées dans le cadre de leur activité professionnelle.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appréhender les différentes situations d'urgence et en apprécier les signes de gravité de manière objective.
- Prévenir les situations d'urgence.
- Reconnaître la physiopathologie des situations d'urgence pour les personnes handicapées ou dépendantes.
- Réaliser les gestes de secours adaptés.

PUBLIC

Tous les professionnels en relation quotidienne avec des personnes handicapées, ainsi que les services logistiques et administratifs.

Groupe limité à 10 participants par session.
Une tenue confortable et ne craignant pas les salissures est nécessaire pour les exercices.
Cette formation adaptée au secteur médico-social ne donne pas lieu à la délivrance de l'AFGS

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENU

- **L'intervention sur la personne**

– Analyse des situations à risque et conduites à tenir devant les fausses routes, les crises d'épilepsie, les trachéotomies …
– Techniques de dégagement improvisées selon les handicaps et le matériel
– Techniques de secourisme adaptées aux personnes handicapées

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **L'intervention sur les lieux**

– Application d'une méthodologie de l'urgence (acquisition de réflexes et d'automatismes)
– Rappel des procédures sécuritaires existantes dans l'établissement.
– Utilisation des moyens d'alerte de l'institution
– Organisation des secours en fonction des publics accueillis dans l'institution

- **Exercices pratiques**

– Simulation expérimentale des situations d'urgences les plus courantes (épilepsie, fausses routes, chutes, etc.…)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Professionnel qualifié en soins infirmiers et bénéficiant d'une longue pratique en institution

DURÉE

- 2 jours minimum.
- 14 heures.

TARIF

1 240 € net de taxe[9] par jour pour 14 participants maximum.

[9] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

INTITULÉ : Le jeu vidéo : une activité de loisir inclusive

(Code 491)

FINALITÉ

Derrière un écran, et a fortiori en ligne, les identités sont bien souvent secrètes. Il est impossible de savoir si un joueur est un enfant ou un adulte, un homme ou une femme, valide ou en situation de handicap. Le jeu vidéo est une activité de loisir très présente dans nos sociétés et particulièrement inclusive. Les éditeurs de jeux sont sensibles à la problématique de l'accessibilité depuis la mise en place il y a plus d'un an, d'obligations réglementant ce marché concurrentiel.

Cette formation a pour finalité d'outiller les professionnels sur les solutions techniques, matérielles et logicielles susceptibles de favoriser l'accès aux jeux vidéo quelle que soit la nature des déficiences et quel que soit le matériel choisi (PC, consoles, smartphones, tablettes...).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Repérer et activer les options d'accessibilité les plus couramment rencontrées dans les jeux.
- Identifier et mettre en œuvre les interfaces de connexion existantes pour le branchement de commandes adaptées.
- Mettre en œuvre diverses commandes alternatives sur des matériels variés.
- Identifier et comparer les logiciels libres et payants.
- Proposer des adaptations génériques, spécifiques à un joueur ou spécifiques à un jeu, de s'adapter à chaque cas.

PUBLIC

Professionnels éducatifs ou rééducatifs ou enseignants spécialisés chargés d'animer un atelier informatique ou d'adapter l'accès aux jeux vidéo.

Les stagiaires peuvent venir avec une console de jeux pour participer à la formation.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENU

- **Présentation des différentes solutions pour jouer**

– Les consoles.
– Le pc.
– La tablette ou le smartphone.

- **Les périphériques de jeux et leurs adaptations**

– Joysticks et gamepads.
– Périphériques spécifiques (kinect, nunchuck).
– Périphériques adaptés.
– Contacteurs : typologie, points forts, points faibles et indications.
– Commande à la tête.
– Commande oculaire.
– Les autres alternatives (reconnaissance vocale, détection de sons).

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Comment brancher les périphériques sur le matériel de l'usager**

– Les boîtiers d'interface (Titan, Cronus…).
– Le contrôleur adaptatif Xbox.

- **Quelques logiciels à connaître**

– Joy2key.
– Antimicro.
– XMBC.
– Projet IRIS.

- **Étude des options d'accessibilité proposées par quelques jeux ou de version accessible**

– Sur XBox.
– Sur PC (EyeMine).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Exercices pratiques de mise en situation
Etude de cas

Sur le plan du matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Chef de projet, TechLab, APF France Handicap, Roubaix

DURÉE

- Module présentiel : 2 jours
- Classe virtuelle : 3 heures

TARIF

690 €

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Rendre le numérique accessible à tous

(Code 210)

CONTEXTE ET FINALITÉ

Dans une société où les ordinateurs, tablettes, et smartphones ont investi tous les espaces de la vie quotidienne, l'accès au numérique est devenu un enjeu clé de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Lorsque l'utilisation d'une souris, d'un clavier ou même d'un écran tactile se révèle incompatible avec la situation de handicap, les professionnels doivent être en mesure d'accompagner la personne dans le choix et l'utilisation des outils les plus adaptés : contacteurs, interfaces, souris adaptées, souris à la tête, commande oculaire.

Cette formation vise à développer les compétences pratiques des professionnels en matière d'accessibilité des personnes accompagnées aux outils numériques, et ce quelle que soit leur déficience.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Proposer et mettre en œuvre les capteurs utilisables en tant qu'alternative aux accès « classiques » (clavier, souris…), connaître leurs principes de fonctionnement et prendre conscience de leurs potentiels et de leurs limites.
- Identifier les interfaces de connexion sur ordinateur pour le branchement de commandes adaptées.
- Repérer les logiciels (tout public et adaptés) pouvant être exploités en fonction des capacités de la personne.
- Inscrire l'utilisation des nouvelles technologies dans le projet personnalisé.

PUBLIC

Professionnels éducatifs, rééducatifs ou enseignants spécialisés chargés d'animer un atelier informatique ou d'adapter l'accès aux outils numériques.

dpc Sous réserve de validation par l'Agence nationale du DPC

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENU

- **Quel capteur pour quelle mesure ?**
  - Mesurer un déplacement.
  - Provoquer volontairement une action.
- **Les périphériques de pointage**
  - Souris, trackball, trackpad.
  - Joystick.
  - Commande à la tête.
  - Commande oculaire.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Les contacteurs : typologie, points forts, points faibles et indications**
- **Les autres alternatives (Reconnaissance vocale, détection de sons)**
- **Quelles solutions pour interfacer le capteur au dispositif à piloter ?**

– USB.
– Sans fil.

- **Quels logiciels pour quels usages ?**

– Apprentissage des interactions.
– Communication (AAC, voix de synthèse, claviers à l'écran…).
– Pour l'école, le collège, les études.
– Internet (mail, web, réseaux sociaux).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Mise en œuvre et manipulation des différentes familles de capteurs
Exercices pratiques de mise en situation et études de cas

Sur le plan du matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Ergothérapeute, Chef de projet TechLab, APF France Handicap

DURÉE

Présentiel : 2 Jours
Classes virtuelles : 6 heures (2 x 3 heures)
Au total : 20 heures

TARIF

825 €

Module présentiel
2 jours

Classe virtuelle
Les options d'ergonomie de Windows 10
3 heures

Classe virtuelle
Les options d'accessibilité de MacOs, IOS et Android
3 heures

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Rendre les écrits accessibles à tous et Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

(Code 492)

FINALITÉ

L'information accessible s'inscrit dans le mouvement d'accessibilité universelle et engage les services à penser, à concevoir et à développer l'information de façon à la rendre accessible pour tous, peu importe les niveaux de compétence en littératie des destinataires.

Cette information doit répondre aux critères de lisibilité, d'intelligibilité et de langage simplifié, tout en respectant les spécificités de la population ciblée par l'information.

Le langage clair comme le Facile A Lire ou à Comprendre sont des méthodes d'écriture simplifiée.

Dans le cadre de cette formation-action, les participants seront amenés à transcrire ou écrire des documents qu'ils auront choisis.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Comprendre les enjeux de l'information pour tous (allophones, personnes en situation d'illettrisme ou éloignées de l'écrit, personnes en situation de handicap…).
- Produire de l'information accessible à tous.
- Apprendre à rendre l'information écrite facile à lire et à comprendre.
- Évaluer et vérifier les documents.
- Se projeter, lever les freins, cadrer le déploiement et la mise en pratique de la méthode dans son contexte de travail.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels éducatifs intervenant dans des structures accueillant des personnes en situation de handicap.

Aucun prérequis

CONTENU

- Présentation des textes de référence en matière d'accessibilité.
- L'écriture ou la transcription de documents faciles à lire et à comprendre : écrire et évaluer ses documents.
- La place de l'expertise d'usage dans l'écriture et la validation des documents.
- Application des règles pour une information écrite facile à lire et à comprendre.
- Le plan d'action au sein de l'association.
- L'évaluation et la validation des documents.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur certifié « Facile à Lire et Comprendre ».

DURÉE

- 2 à 3 Jours
- 14 à 21 Heures

TARIF

1 240 € net de taxe[10] par jour pour 16 participants maximum.

[10] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Soins corporels, bien-être et image de soi

Le corps au cœur des attentions

(Code 340)

FINALITÉ

Le handicap, de par sa visibilité et les préjugés qui s'y attachent, fragilise l'image de soi. La mise en place de « pauses bien-être, soins esthétiques et conseils en image » permet à la personne handicapée des temps de reconnaissance, de réassurance et de plaisir. Ces moments sont l'occasion de se regarder et se voir avec bienveillance, un encouragement au « prendre soin de soi ». Au cours des séances, la personne pourra progressivement acquérir des ressources pour se plaire, obtenir des regards bienveillants de son entourage et favoriser son intégration sociale et professionnelle.

Cette formation se propose d'apporter au professionnel différentes techniques pour aider les personnes handicapées à valoriser leur apparence et renouer avec l'estime de soi.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les composantes de l'image de soi.
- Expliquer et appliquer les soins esthétiques et le maquillage en tenant compte de la spécificité de la personne.
- Accompagner la personne dans ses choix de vêtements et de coiffure.

PUBLIC

Professionnels de proximité intervenant au quotidien dans l'accompagnement et pour le bien-être de personnes handicapées ou dépendantes

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENU

- L'image de soi, la relation au corps.
- Soin des mains et/ou des pieds: hygiène ongles, massage détente, pose de vernis.
- Soin du visage : soins du quotidien et soins ponctuels. Les soins sont pratiqués avec des cosmétiques du commerce courants et/ou recette facile à usage immédiat.
- Maquillage beauté léger.
- Conseil en vêtements : morphologies, styles, matières, couleurs, harmonisations.
- Conseil en coiffure : entretien des cheveux et coiffage courant.
- Ecoute, participation de la personne, freins et éléments facilitants.
- Méthodologie pour un accompagnement individuel et la mise en place d'ateliers réguliers.
- Structure et domicile : pertinence des outils.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des ateliers pratiques en binômes, des débats et analyses d'expériences.

Sur le plan matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Socio-esthéticien(ne)

DURÉE

- 4 jours
- 28 Heures

TARIF

850 € TTC

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : L'eau, une médiation originale

(Code 321)

FINALITÉ

L'eau comme outil de médiation est un moyen de proposer un lieu d'expériences, de perceptions et de sensations aux personnes en situation de handicap ou vieillissantes, leur permettant de s'épanouir et rester actrices de leur développement.

Qu'elle soit à finalité thérapeutique, éducative ou récréative, l'eau aide au bien-être de la personne par le plaisir du corps en mouvement, grâce à une motricité libérée, et le plaisir de jouer ensemble dans un milieu porteur et fluide. Elle devient un allié dans la rencontre entre la personne en situation de handicap et l'accompagnant.

Cette formation s'adresse à tous les professionnels désireux d'investir les activités aquatiques, proposant des temps pratiques et de réflexion sur l'impact de l'eau, ses bienfaits au niveau de la motricité, de la sensorialité, de la relation et de la communication.

Elle vise à aider les participants à se saisir de cette médiation pour apporter d'autres propositions aux personnes, répondre à leurs besoins, en définissant le cadre, les modalités d'accompagnement et le savoir-être adaptés à la mise en œuvre d'un travail en milieu aquatique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les différentes dimensions et propriétés de l'eau.
- Repérer les bénéfices du milieu aquatique pour la personne handicapée ou vieillissante.
- Concevoir des séquences de médiation aquatique ajustées aux besoins et au projet d'accompagnement de la personne accompagnée
- Préciser son rôle et sa posture d'accompagnant en milieu aquatique.
- Elaborer un projet d'activité autour du milieu aquatique.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Tous les Professionnels susceptibles d'accompagner les personnes en situation de handicap ou vieillissantes dans un milieu aquatique (piscine, bassin de balnéo, baignoire, pataugeoire) et désirant mettre en place un travail éducatif, thérapeutique ou récréatif.

Cette formation s'appuie sur des temps de mises en pratique pouvant être déconseillés aux femmes enceintes.
Nombre limité à 14 participants.
Tenue nécessaire : maillot, bonnet et lunettes de bain, tongs, peignoir.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

CONTENU

- **L'eau comme lieu de rencontre.**

– Le milieu aquatique support de la relation, de la communication et de l'autonomie.
– Conscience corporelle et sentiment d'existence.
– Le corps et ses variations toniques, mon corps et le corps de l'autre dans l'eau.
– L'approche ludique.
– Le rôle de l'accompagnant.
– Les différents matériels.

- **L'activité aquatique adaptée au handicap**

– Les effets de l'eau pour la personne accompagnée : sensations, contenance, portage, confort, liberté…
– Les différents espaces aquatiques rencontrés : bassin, piscine, balnéothérapie, baignoire…
– Spécificités en fonction de différents types de handicap.
– Les manifestations de plaisir, déplaisir, la mise en confiance…
– La détente corporelle, la relaxation, les portages.
– Les contraintes et les limites de l'eau : logistique et contre-indications.
– Organisation et sécurisation de l'environnement et de la séance.
– Elaboration d'une séance type individuelle et/ou en groupe en fonction des projets
– Mise en mots des expériences vécues dans le milieu aquatique.
– Grille d'observations et restitution.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des exercices pratiques de mises en situation en milieu aquatique, des analyses de cas. Les exercices demandent un engagement corporel.

Sur le plan du matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Des temps pratiques seront organisés dans un espace aquatique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)

Psychomotricien(ne)

DURÉE

- 5 jours
- 35 heures

TARIF

1050 €

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Balnéothérapie en baignoire

Relaxation, stimulation, plaisir… pour les personnes dépendantes

(Code 483)

CONTEXTE ET FINALITÉ

Proposer un bain thérapeutique dans une baignoire, c'est proposer aux personnes dépendantes un soin individuel et personnalisé dans un nouvel espace relationnel.
Le bain permet à la personne de vivre un moment privilégié et sécurisant, lui apportant confort, bien-être et apaisement, ainsi que des informations sensorielles, motrices et affectives.
Le temps dédié à un bain thérapeutique offre également pour l'accompagnant la possibilité de trouver un lieu propice à la relation individuelle et une écoute privilégiée de la personne.

Cette formation propose aux participants d'ouvrir un espace d'analyse et de pratique relatifs aux bienfaits de l'eau lors d'un bain thérapeutique. Elle se propose également de définir le cadre, les modalités d'accompagnement et le savoir être nécessaire pour la mise en œuvre du bain thérapeutique.

OBJECTIFS

- Préciser les enjeux et les objectifs d'une séance de balnéothérapie en baignoire.
- Identifier les bénéfices d'un bain thérapeutique pour le bien être des résidents (bains détente, soins antalgiques, bains toilettes, espace propice à la relation, bien-être physique et psychique…).
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité à appliquer avant, pendant et après la séance de balnéothérapie.
- Créer une ambiance rassurante et relaxante en salle de bain.
- Mettre en œuvre une séance de balnéothérapie adaptée aux pathologies présentées.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels soignants et éducatifs impliqués dans la prise en charge de personnes en situation de handicap ou de personnes âgées.

Groupe de 8 participants maximum.

CONTENU

- L'eau : ses caractéristiques (eau dynamique, eau porteuse, eau contenante, eau chaude, support de mouvement, espace sensoriel…),
- Les qualités thérapeutiques du bain : Impacts de l'eau sur le tonus, les coordinations, le schéma corporel, l'image du corps, les douleurs, mais aussi l'anxiété, le comportement, l'estime de soi, la renarcissisation,
- Le bain sensoriel : eau, lumières, formes, musiques, couleurs, odeurs, …
- La balnéothérapie : un espace de rencontre, et d'échanges privilégiés
- Hygiène, sécurité et contre-indications
- Les bonnes postures physiques du soignant et l'accompagnement
- Construction d'une séance : objectifs, organisation facilitante et cohérente dans un espace sécurisant, le matériel et son adaptation
- Elaboration d'une fiche d'observation, et d'un projet centré sur la balnéothérapie en baignoire

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Ateliers pratiques : simulation en salle de balnéothérapie, expérimentation et animation.
- Analyse et échanges sur le vécu dans l'eau, mise en relation avec l'expérience et la pratique des participants sur leur lieu de travail.
- Évaluation des acquis en fin de formation.

DURÉE

2 à 3 jours

PROFIL DES INTERVENANT(E)

Psychomotricien(ne)

TARIF

Nous contacter

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Prévention des risques de maltraitance

Promouvoir la bientraitance

(Code 223)

FINALITÉ

Le handicap et l'avancée en âge exposent la personne vulnérable à un risque majoré de maltraitance. De la même manière, les professionnels sont soumis à des phénomènes d'usure et parfois d'agressivité qui génèrent de la tension pouvant aller jusqu'à une détérioration de la relation d'accompagnement.

Cette formation, appuyée sur l'analyse des pratiques professionnelles, vise à mieux identifier les formes de maltraitance. Par des apports juridiques, des notions de psychologie sociale, ainsi qu'une démarche innovante et concrète empruntée au théâtre forum, elle propose également de participer à l'appropriation de repères partagés pour développer une culture de la bientraitance.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Repérer le cadre juridique dans lequel s'inscrit la promotion de la bientraitance.
- Distinguer les différentes situations de maltraitance.
- Identifier les facteurs susceptibles de majorer le risque de maltraitance.
- Reconnaître les leviers pour une dynamique bientraitante.
- S'approprier concrètement la notion de bientraitance par la mise en jeu théâtrale et filmique.
- Développer une posture et une pratique professionnelle bientraitante.

PUBLIC

Tous les professionnels d'un établissement accueillant des personnes vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap).

PRÉEREQUIS

Aucun

CONTENU

Séquence 1 - Apports théoriques

- **Le cadre juridique**

– La classification des infractions pénales.
– Repères en matière de responsabilité civile et pénale.
– La notion de personne vulnérable.
– La prévention et la lutte contre la maltraitance : aspects législatifs et règlementaires.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Repérer et traiter la maltraitance**

– La notion de maltraitance (active, passive, définition du conseil de l'Europe et HCFEA).
– Le traitement des situations (mesures de protection…).
– Les enjeux et les risques de la relation d'accompagnement.
– Les situations de violences institutionnelles.

- **Promouvoir la bientraitance**

– La notion de bientraitance au sens de la Haute Autorité de Santé (HAS).
– Le respect des droits et de la dignité des personnes inscrits dans le projet de la structure.
– Les outils développés pour inscrire les pratiques professionnelles dans une dynamique de culture de la bientraitance.
– Le rôle régulateur de l'équipe et du travail pluridisciplinaire.

Séquence 2 - Mises en pratique

- **Etre spectateur de situations de maltraitance**

A partir de la projection de supports filmiques (extraits de fictions et courts métrages), les participants feront le lien avec leur propre pratique et leur vécu professionnel. Cette mise en situation aura aussi pour objectif de se réapproprier de façon concrète, les apports théoriques de la première séquence.

- **Etre acteur de la bientraitance**

En utilisant l'approche théâtrale et le jeu de la caméra, les participants se mettront scène pour devenir acteur de bientraitance afin de mieux appréhender ce qui se joue dans différentes situations professionnelles. Rejouer à travers le théâtre forum, les scènes choisies permettront aux participants de prendre conscience de ce que l'on fait précisément (ce que montre le corps, exprime la voix, dit le langage), et comment faire différemment.

- **Elaborer une culture de la bientraitance**

A travers une mise en jeu filmique, les participants, cette fois derrière la caméra, construiront différents scénarii en partant de leur vécu. Ils mettront en scène des situations réelles en faisant évoluer les scripts jusqu'à parvenir au bon équilibre de la relation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques (mise en jeu théâtral et filmique) et des débats. Dans une démarche collaborative de confiance, les différents points de vue permettront d'éclairer les difficultés vécues au quotidien et d'améliorer sa propre pratique.

Sur le plan matériel, la formation se déroule dans une salle spacieuse équipée du matériel nécessaire à la mise en jeu filmique (caméra, vidéoprojecteur…).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou mises en situation afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Avocat, Philosophe

DURÉE

- 3 Jours
- 21 Heures

TARIF

650 €

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Les aides administratives à destination des enfants en situation de handicap

(Code 347)

Plusieurs allocations ou prestations peuvent être attribuées afin de faciliter l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap. Savoir identifier et solliciter le dispositif adéquat à la situation est indispensable afin de proposer une prise en charge adaptée.

À destination des travailleurs sociaux ou agents administratifs peu expérimentés dans l'accompagnement des familles d'enfants en situation de handicap sur ces questions, cette formation apportera une compréhension globale des allocations et prestations existantes, ainsi que des éléments pratiques sur la mobilisation de ces différents dispositifs.

Durée totale du parcours : 12,5 heures (6 heures e-learning + 6 heures en classe virtuelle + 0,5 heures d'évaluation des acquis)

Module e-learning

Les prestations destinées aux enfants en situation de handicap

3 heures

Classe virtuelle

Echanges et études de cas

3 heures

Open Sans Light

Module e-learning

Les droits des parents et des proches aidants

3 heures

Classe virtuelle

Echanges et études de cas

3 heures

Évaluation des acquis de la formation

30 minutes

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

OBJECTIFS

▪ Déterminer les différentes allocations et prestations destinées aux enfants en situation de handicap et à leurs parents.
▪ Comprendre leur articulation afin d'informer et orienter au mieux les personnes.
▪ Connaître les évolutions suite à la réforme du contentieux en matière sociale en œuvre depuis le 1er janvier 2020

PUBLIC / PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux ou personnels administratifs peu expérimentés et amenés à réaliser des demandes de prestations ou d'allocation pour des enfants en situation de handicap.

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Docteur en droit

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

▪ Exposés théoriques
▪ Echanges à partir de l'expérience des participants
▪ Etudes de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

TARIF

250 € par participant

CONTENU

▪ **Prestations destinées aux enfants en situation de handicap**

(Mise à jour réforme en vigueur au 1er janvier 2020).

– L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et ses 6 compléments.
– La prestation de compensation du handicap (PCH)
– Pour chaque prestation : définition, conditions d'attribution, régime juridique et droit d'option ou cumul, contentieux.

▪ **Les droits des parents et des proches aidants**

(Mise à jour réforme en vigueur au 1 janvier 2020).

– Congés de présence parentale et allocation journalière de présence parentale : définition et conditions d'attribution, régime juridique du congé et de l'allocation (cumul possible).
– Les congés de proches aidants, de solidarité familiale, don de jour de repos : définition et conditions d'attribution, régime juridique de l'allocation (cumul avec d'autres prestations).
– Les aménagements du temps de travail : le temps partiel, les horaires individualisés
– L'aide au répit et aide aux aidants
– Les droits à la retraite des parents et des proches : majoration de durée d'assurances du secteur privé ; retraite anticipée du fonctionnaire parent d'enfant handicapé.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Les mesures de protection juridique

(Code 394)

En cas d'altération des facultés d'une personne la plaçant dans l'impossibilité de défendre ses propres intérêts le juge peut être saisit pour décider de mesure de protection de ses intérêts. Savoir identifier et solliciter le dispositif adéquat à la situation est indispensable afin de proposer une prise en charge adaptée.

À destination des travailleurs sociaux ou agents administratifs peu expérimentés dans l'accompagnement des adultes en situation de handicap et des familles sur ces questions, cette formation apportera une compréhension globale des principes à respect s'agissant des droits de la personne protégée, ainsi que des éléments pratiques sur la mobilisation de ces différents dispositifs.

Durée totale du parcours : 12,5 heures (6 heures e-learning + 6 heures en classe virtuelle + 0,5 heures d'évaluation des acquis)

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

Module e-learning

Principes généraux et mesures de protections juridiques

2 heures

Classe virtuelle

Echanges et études de cas

2 heures

Open Sans Light

Module e-learning

Les droits de la personne protégée

2 heures

Classe virtuelle

Echanges et études de cas

2 heures

Module e-learning

Pouvoir et rôle du juge des tutelles

Prérogatives et obligations des organes de protection

2 heures

Classe virtuelle

Echanges et études de cas

2 heures

Évaluation des acquis de la formation

30 minutes

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

OBJECTIFS

- Définir les grands principes en matière de protection juridique
- Déterminer les différents régimes de protection juridique existant
- Identifier les droits des personnes protégés en fonction du régime mis en place
- Maîtriser les prérogatives et obligations des personnes exerçant la mesure de protection

PUBLIC / PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux ou personnels administratifs exerçant auprès de personnes en situation de handicap.

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Docteur en droit

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Echanges à partir de l'expérience des participants
- Etudes de cas

TARIF

250 €

CONTENU

- **Principes généraux et mesures de protection juridiques**
  - Procédure d'ouverture ; durée, révision et fin
  - Sauvegarde de justice, curatelle, tutelle
  - Habilitation familiale
  - Mandat de protection future
  - Mesure d'accompagnement social personnalisé
  - Mesure d'accompagnement judiciaire
- **Les droits de la personne protégée**
  - Protection de la personne
  - Protection des biens
- **Pouvoir et rôle du juge des tutelles / Prérogatives et obligations des organes de protection**
  - Curateur et tuteur / subrogé et ad hoc
  - Conseil de famille
  - Mandat de protection
  - Habilitation familiale
  - Dispositions propres aux organes de protection professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Les prestations et allocations destinées aux adultes en situation de handicap

(Code 458)

Les prestations destinées aux adultes handicapés sont nombreuses. Chacune répond à un objectif précis, avec des conditions d'attribution particulières. Identifier et solliciter le dispositif adapté à la situation de la personne concernée peut se révéler complexe.

À destination des travailleurs sociaux ou agents administratifs accompagnant des adultes en situation de handicap sur ces questions, cette formation apportera une compréhension globale des aides et allocations existantes et de leur articulation, ainsi que des éléments pratiques sur la mobilisation de ces différents dispositifs.

Durée totale du parcours : 12,5 heures (6 heures e-learning + 6 heures en classe virtuelle + 0,5 heures d'évaluation des acquis)

Module e-learning

Les prestations versées par les organismes de Sécurité sociale

3 heures

Classe virtuelle

Echanges et études de cas

3 heures

Open Sans Ligh9

Module e-learning

Les prestations légales et régime de l'aide sociale

3 heures

Classe virtuelle

Echanges et études de cas

3 heures

Evaluation des acquis de la formation

30 minutes

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

OBJECTIFS

▪ Repérer et solliciter les prestations légales d'aide sociale et les prestations de sécurité sociale auxquelles ont droit les adultes en situation de handicap.
▪ Comprendre leur articulation afin d'informer et orienter au mieux les personnes.
▪ Identifier les évolutions suite à la réforme du contentieux en matière sociale en œuvre depuis le 1er janvier 2020

PUBLIC / PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux ou personnels administratifs réalisant des demandes de prestations ou d'allocation pour des adultes en situation de handicap.

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Docteur en droit

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

▪ Exposés théoriques
▪ Echanges à partir de l'expérience des participants
▪ Etudes de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

TARIF

250 € par participant

CONTENU

▪ **Les prestations versées par les organismes de Sécurité sociale**

(Mise à jour réforme en vigueur au 1 janvier 2020).

– La pension d'invalidité et majoration pour aide constante d'une tierce personne
– Rente accident du travail ou maladie professionnelle et sa prestation complémentaire pour recours à tierce personne
– Allocation adultes handicapés (AAH) et MVA (disposition transitoire CR)
– Allocation solidarité aux personnes âgées (ASPA)

Pour chaque prestation : conditions d'attribution et différentes catégories, régime juridique (possibilité de cumul avec d'autres prestations), contentieux

▪ **Les prestations légales et régime de l'aide sociale**

(Mise à jour réforme en vigueur au 1 janvier 2020).

– La prestation de compensation du handicap (PCH) : définition et conditions générales d'ouverture de chacun des 5 volets de la prestation, régime de la prestation de compensation en établissement, montants, versement, contrôle d'effectivité, articulation avec les versements au titre de la sécurité sociale ou d'un régime d'indemnisation suite à un accident, contentieux
– ACTP et ACFP : Régime juridique et droit d'option en cas de renouvellements
– Le régime de l'aide sociale : principe et conditions de l'admission à l'aide sociale, règle de participation financière aux frais d'hébergement, les recours en récupération en matière d'aide sociale, contentieux

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Les situations préoccupantes et problématiques de signalement

(Code 501)

CONTEXTE ET FINALITÉ

Dans le cadre des accueils et accompagnement médico-sociaux proposés en établissement comme à domicile de nombreuses situations préoccupantes et événements indésirables peuvent surgir : violence physique ou psychologue, mise en danger liées à un refus de soins, comportements à risques, non-respect des droits de la personne...Face à la diversité de ces situations comment identifier les situations qui doivent faire l'objet d'un signalement et qui doit le réaliser ? Quelles sont les responsabilités des professionnelles ? Comment inscrire ces obligations dans une démarche d'amélioration de la qualité des accompagnements ? Comment gérer l'impact des déclarations et signalements sur la relation d'accompagnement et au sein de l'équipe médico-sociale ?

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- S'approprier les bases juridiques et les procédures adaptées aux différentes situations préoccupantes ;
- Identifier celles qui doivent alerter spécifiquement ou déclencher une procédure particulièrement
- Connaître son rôle et sa responsabilité
- Partager les expériences et bonnes pratiques

PUBLIC / PRÉREQUIS

Encadrants et professionnels éducatifs ou soignants du secteur médico-social.

CONTENU

Partie 1 : Aspects réglementaires

- **Enjeux et fondements juridiques :**
  - Le respect des droits fondamentaux,
  - Notions de vulnérabilité
  - Une typologie des situations de maltraitance
- **Obligations et responsabilité des professionnels en cas de situations préoccupantes**
  - Obligations issues des dispositions du code de l'action sociale et des familles : déclaration
  - Obligations issues du code pénal : signalement
  - Sanction du non-respect des obligations
- **Impact des signalements :**
  - Sur l'accompagnement
  - Sur l'équipe des professionnels
  - Sur le risque médiatique
  - Sur les collaborations avec les autres intervenants

Partie 2 : Retours d'expériences et analyse de situation

- **Atelier analyse de cas pratique**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Échanges à partir de l'expérience des participants.
- Études de cas concrets.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Docteur en droit

DURÉE

2 jours

TARIF

450 €

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : La transformation de l'offre médico-sociale dans une logique de parcours personnalisé et coordonné

(Code 444)

FINALITÉ

Le secteur s'est engagé dans une transition plus inclusive en développant une offre de service modulable qui répond à une logique de parcours déterminé par les attentes et besoins de chaque personne accompagnée. Dans ce contexte, les organisations, leur gouvernance et les pratiques professionnelles sont réinterrogées.

La structuration d'une nouvelle fonction de coordination, la place de la personne et de ses proches-aidants, la coopération avec les acteurs du territoire sont au cœur des enjeux de cette transformation. Il s'agit de coordonner les réponses apportées à chaque personne au-delà des structures, dans une logique de parcours.

Chaque professionnel est concerné par ces évolutions, quel que soit son rôle et sa place dans le projet de la personne. Aussi, nous proposons de décliner cette formation-action à tous les niveaux de l'organisation et en fonction des missions de chacun.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- **Pour les équipes de direction**
  - Apporter des repères méthodologiques pour accompagner le changement.
  - Reconsidérer son organisation sur la base des nomenclatures SERAFIN-PH.
  - Définir un plan d'accompagnement du changement : organiser la coordination, développer de nouvelles pratiques de coopération.

- **Pour les coordinateurs/référents**
  - Définir sa place et son rôle dans l'organisation.
  - Mobiliser et susciter l'adhésion, développer ses qualités relationnelles et capacité de négociation.
  - Travailler en équipe projet.
  - Utiliser des outils et des repères méthodologiques pour faciliter l'exercice de la fonction de coordination.

- **Pour l'ensemble des professionnels**
  - Identifier et s'approprier le sens et les enjeux du changement et ses conséquences sur l'organisation des équipes médico-sociales.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels des structures médico-sociales (directeurs et adjoints, chefs de service, coordinateurs, professionnels de l'accompagnement).

Un diagnostic préalable avec l'équipe de direction est indispensable afin de proposer un dispositif de formation au plus près des besoins.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

CONTENU

- **Du modèle normatif au modèle de l'inclusion sociale**

– Le parcours, une nouvelle façon de penser l'action médico-sociale : désinstitutionalisation, autodétermination, principe de subsidiarité.
– Les organisations en question : décloisonnement, plateformes de prestations (PCPE).
– La coopération avec la famille, les proches aidants et les acteurs du territoire.

- **La coordination en question**

– Le cadre législatif, règlementaire et les recommandations de bonnes pratiques.
– La mission et la responsabilité du coordinateur.
– La place du coordinateur au sein de l'équipe et dans l'organisation.
– La co-construction du parcours avec la personne et les proches.
– La mobilisation et l'animation d'un dispositif ressources au service du parcours de la personne accompagnée.
– La communication et la négociation, le leadership comme levier d'adhésion.
– Les postures managériales du coordinateur.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative. Elle s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.
Sur le plan matériel, est requise une salle adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.
A l'issue de la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Consultant(e)s en organisation, directrice(s) de pôle dans le secteur-médico-social

DURÉE

🕐 2 à 5 jours

TARIF

1 240 € net de taxe[11] par jour pour 16 participants maximum.

[11] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Les nomenclatures SERAFIN-PH

Une opportunité au service de la personnalisation des accompagnements

(Code 496)

FINALITÉ

Le projet SERAFIN-PH s'inscrit dans la continuité de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » et constitue un des leviers de la transformation de l'offre médico-sociale.

Ce projet a connu plusieurs évolutions et si la dimension liée à la tarification n'est plus d'actualité, les nomenclatures des besoins et des prestations constituent désormais un langage commun à tous les acteurs du champ du handicap.

L'usage qualitatif des nomenclatures contribue à valoriser et renforcer la qualité des accompagnements délivrés ainsi que leur coordination.

Cette formation-action s'adresse à l'ensemble des professionnels d'un établissement ou d'un pôle médico-social en vue d'une compréhension et lisibilité des nomenclatures à tous les niveaux de l'organisation.
Elle s'articule autour de trois modules destinés successivement, aux directeurs et encadrants, aux référents et aux professionnels de l'accompagnement.

1. Module stratégique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier le sens et les enjeux du projet SERAFIN-PH.
- Repérer les principes et intérêts des nomenclatures des besoins et des prestations
- S'approprier le « langage » des nomenclatures
- Replacer la plus-value des nomenclatures dans la dynamique de transformation de l'offre médico-sociale
- Définir les stratégies de mise en place

PUBLIC / PRÉREQUIS

Equipes de direction : encadrement décisionnel (directeurs de pôle, directeurs, directeurs adjoints) et opérationnel (adjoints et chefs de service, cadres de santé, coordinateurs…)

CONTENU

- **Les nomenclatures des besoins et des prestations : en comprendre la logique pour mieux les utiliser**
  - La place du projet SERAFIN-PH dans la mise en œuvre des politiques du handicap et la transformation de l'offre d'accompagnement
  - Les usages des nomenclatures
  - La structuration et le vocabulaire des nomenclatures entre besoins et prestations

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Les stratégies d'appropriation des nomenclatures dans son établissement**
  - De la stratégie à la mise en œuvre effective : exemples d'approches, de plan d'actions et d'outils
  - Les nomenclatures : un outil de management de l'établissement :
  - Le pilotage de la phase d'appropriation des nomenclatures par les professionnels
  - Le repérage des freins et opportunités propres à sa structure
  - La définition des grandes lignes d'un plan d'accompagnement à l'usage des nomenclatures

DURÉE

2 demi-journées soit 7 h en classe virtuelle ou 2 journées soient 14h en présentiel

INTERVENANTS

Directeur et/ou adjoint de direction ayant mis en œuvre les nomenclatures des besoins et des prestations dans leur établissement

2. Module opérationnel

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Décliner de manière opérationnelle le plan stratégique d'appropriation des nomenclatures
- Animer les équipes et construire une dynamique de projet
- Elaborer les tables de codification par champs de compétences
- Construire des ressources communes et partagées entre les structures

PUBLIC / PRÉREQUIS

Référents de l'appropriation des nomenclatures SERAFIN-PH : cadres intermédiaires, coordinateurs, professionnels.

CONTENU

- **Accompagner l'appropriation des nomenclatures dans son établissement**
  - De la préparation à la phase test : étapes et planification
  - L'animation de l'équipe en mode projet
  - La dynamique de communication
  - Les supports : tables de correspondance, fiches individuelles de recueil des besoins
  - Les points d'appui et les points de vigilance

- **Les incidences sur les outils au service des projets**
  - Le PPA : améliorer son efficience
  - La traduction concrète des nomenclatures dans le projet de service

DURÉE

4 à 6 demi-journées en classe virtuelle réparties sur la période de conduite du projet (6 à 9 mois)

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Directeur et/ou adjoint de direction ayant mis en œuvre les nomenclatures des besoins et des prestations dans leur établissement

3. Module e-learning pour un usage pratique des nomenclatures

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier le sens et les enjeux du projet SERAFIN-PH.
- Repérer les principes et intérêts des nomenclatures des besoins et des prestations
- S'approprier le « langage » des nomenclatures et traduire son activité en s'appuyant sur les nomenclatures
- Faire le lien entre nomenclatures et projet personnalisé

CONTENU

- Du projet de réforme SERAFIN-PH aux nomenclatures des besoins et des prestations
- Utiliser la nomenclature des besoins
- Utiliser les nomenclatures des prestations
- Projeter son activité au sein des nomenclatures

DURÉE

🕐 2 h 20

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques des analyses de cas, des ateliers pratiques et des débats.

Module 1 : Format distanciel sous forme de classes virtuelles ou présentiel

Module 2 : Format distanciel sous forme de classes virtuelles

Modules 3 : Autoformation via une plateforme LMS.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modules 1 et 2

Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

Module 3

Avoir validé au moins 75% du parcours.

Avoir au moins 50% de bonnes réponses aux QCM d'évaluation.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Répondre aux besoins nutritionnels dans la conception des repas

(Code 512)

CONTEXTE ET FINALITÉ

Une alimentation variée et de qualité permet de couvrir les besoins nutritionnels et énergétiques des personnes en situation de handicap. Elle contribue à maintenir et améliorer leur santé physique et cognitive.

Cette formation permettra aux personnels de cuisine d'acquérir les connaissances et techniques nécessaires à la conception de menus répondant aux besoins nutritionnels spécifiques des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Connaître toutes les spécificités de la prise en charge nutritionnelle de la personne en situation de handicap.
- Savoir élaborer des menus adaptés.

PUBLIC

Personnels de cuisine

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENU

- **Les grands principes de la nutrition humaine**
  - Les besoins nutritionnels.
  - Les apports en macro et micro nutriments.
- **Connaître la personne en situation de handicap**
  - Les pathologies prises en charge dans les institutions médico-sociales.
- **Connaître les régimes alimentaires des personnes en situation de handicap**
  - Définition.
  - Les régimes rencontrés.
  - Leurs impacts nutritionnels sur les menus.
- **Savoir élaborer des menus et des fiches techniques**
- **Travail sur des fiches techniques de l'établissement.**
  - Déclinaisons adaptées.
  - Travail sur le menu et ses adaptations nutritionnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques, des jeux de rôles et des discussions.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Durant la formation : plusieurs évaluations, réalisées sous forme d'ateliers ou de questionnaires, permettront de mesurer la progression pédagogique des stagiaires.

A l'issue de la formation : les stagiaires seront enfin invités à évaluer l'atteinte des objectifs de la formation par un QCM et à renseigner un questionnaire de satisfaction (une synthèse des questionnaires sera transmise au donneur d'ordre.

PROFIL DES INTERVENANT(E)S

Auditeur et expert de la sécurité sanitaire

DURÉE

- 1 jour
- 7 h

TARIF

Nous contacter

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : La gestion des situations difficiles dans la fonction d'accueil

(Code 368)

FINALITÉ

Les personnels chargés de l'accueil sont les premiers interlocuteurs des personnes et de leurs familles. Ils répondent souvent à l'angoisse ou à l'impatience de ces derniers. Dans ces situations de stress et de tension, il faut savoir faire preuve d'une grande adaptabilité ainsi que de qualités humaines face à un public fragilisé.

Cette formation se propose d'aider les professionnels de l'accueil à mieux appréhender ce qui se joue dans les situations relationnelles difficiles, et d'apporter des outils permettant de comprendre les situations de crises ou d'agression et la manière de les gérer au mieux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les mécanismes en jeu dans une situation de communication porteuse de conflits.
- Adapter son attitude pour affronter l'agressivité et la détresse de certaines personnes.
- Gérer ses émotions pour faciliter la prise de distance dans la relation.
- Développer une communication positive et dynamique dans les situations délicates.
- Situer sa place dans l'accompagnement pluridisciplinaire des personnes en situation de handicap

PUBLIC

Agents administratifs chargés de l'accueil dans les établissements et services médico-sociaux ou sanitaires.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENU

- **Les communications conflictuelles**
  - Communication et relations humaines.
  - La communication verbale et non verbale.
  - Les processus relationnels à l'œuvre dans les situations conflictuelles.
  - Les fonctions du désaccord.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Analyse et gestion d'une communication conflictuelle**

- L'anticipation et la compréhension des réactions agressives et violentes.
- L'analyse de la demande de l'usager et l'évaluation de l'urgence de la situation.
- Le stress et les émotions dans la pratique professionnelle.
- Les processus psychiques à l'œuvre dans les situations complexes : les mécanismes de défense.
- L'écoute active.
- L'assertivité au service d'une communication efficace.

- **La régulation des situations de tension**

- La place et la posture du professionnel chargé de l'accueil dans la relation d'aide et de soins.
- La circulation de l'information et la cohérence de l'accompagnement.
- La prise de distance pour mieux faire face à la situation et mieux y répondre.
- Les règles de confidentialité et de secret partagé.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des débats.

Sur le plan matériel, la formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Psychologue clinicien(ne)

DURÉE

🕐 2 jours

TARIF

450 € TTC

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Surmonter le stress en situation de crise

(Code 058)

FINALITÉ

Les événements complexes et les situations de stress auxquels les équipes médico-sociales peuvent être confrontées collectivement se vivent aussi individuellement.

La relation d'aide et d'accompagnement nécessite un engagement physique, relationnel et émotionnel qui peut alors être mis à mal jusqu'à devenir une source importante de stress.

La prise de recul et le travail de distanciation ne sont alors plus toujours possibles et le stress, selon la soudaineté de l'événement rencontré, peut s'amplifier jusqu'à devenir très envahissant voire entraver son activité professionnelle.

Cette formation vise à clarifier la notion de stress. Elle permettra aux professionnels de se situer par rapport à leurs difficultés dans les moments de crise, leurs besoins et les ressources à leur disposition, afin de trouver les outils adaptés pour surmonter les moments délicats.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les causes des situations de stress rencontrées.
- Reconnaître les vécus personnels et professionnels difficiles.
- Réduire les manifestations et les conséquences du stress.
- Renforcer sa capacité à trouver des ressources adaptées.
- Préserver son potentiel physique et psychique pour garantir ses capacités bienveillantes.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels du secteur médico-social engagés dans une relation d'accompagnement.

Aucun prérequis

CONTENU

- **La notion de stress**
  - De quoi s'agit-il ? Les différents symptômes et leur processus, les effets sur la santé à court et long terme.
  - L'impact sur soi et dans les liens interrelationnels.
  - Les facteurs de risque.

- **Pour s'aider, de la prévention au prendre soin**
  - Les émotions : signaux, indicateurs, aide.
  - La culpabilité comme frein à notre bien-être.
  - Repérage des souffrances, des réactions physiques, comportementales, émotionnelles, relationnelles, intellectuelles.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **Les différents outils**
- Les techniques corporelles et énergétiques
- Les mouvements corporels dynamisants et de détente.
- L'outil relaxation : les respirations anti-stress et relaxantes, la visualisation pour renforcer la confiance en soi.

- **Stratégies d'autoprotection**
- Conscientiser ses ressources, ses forces et ses limites
- L'estime de soi et le sens de son action
- La confiance en soi et la relation d'aide

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ORGANISATION

La formation peut se dérouler en présentiel et/ou à distance en fonction des besoins et du contexte.

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Psychologue clinicien(ne)

DURÉE

- 2 à 3 Jours
- 14 à 18 Heures

TARIF

1 240 € net de taxe[12] par jour pour 16 participants maximum.

[12] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Analyse des pratiques professionnelles

Analyser son action pour développer ses compétences

(Code 166)

FINALITÉ

Dans le cadre de leur exercice professionnel, les personnes engagées dans une relation d'accompagnement se confrontent à des situations de travail qui imbriquent les aspects techniques, matériels, humains, le tout en cohérence avec les orientations du secteur médico-social.

Ce travail d'accompagnement mobilise les individus dans l'action et les amène à ajuster en permanence leur manière de faire en fonction des personnes et des contextes. La mise en mot des actions permet une formalisation de l'action, une mise à distance, et contribue ainsi au développement des compétences professionnelles nouvelles.

Cette formation se propose de développer la qualité des accompagnements par une meilleure capacité des participants à analyser les situations critiques rencontrées dans leur exercice professionnel et à en dégager des nouveaux concepts utilisables dans leur pratique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Analyser son action, prendre du recul sur sa pratique et ses représentations.
- Repérer les composantes relationnelles de l'accompagnement et évaluer leur incidence sur le travail au quotidien.
- Adopter une démarche réflexive dans son champ d'intervention.
- Développer des compétences individuelles et collectives dans l'accompagnement de la personne.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels du secteur médico-social engagés dans une relation d'accompagnement et volontaires pour suivre les séances.

CONTENU

Le programme sera finalisé en fonction des besoins repérés et des problématiques spécifiques à la structure. Il visera à développer les compétences des professionnels dans les domaines cités pour exemple :

- Les attentes et les besoins des personnes en situation de handicap.
- La place de la personne accompagnée, de ses proches, le croisement des savoirs.
- Les phénomènes de violence et d'agressivité dans la relation d'aide et de soin.
- La vie d'équipe, la place de chacun, la reconnaissance professionnelle.
- La bientraitance.
- La vie affective et sexuelle.
- Les phénomènes d'attachement et la manière de les gérer.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative. Elle s'appuie sur la mise en réflexion des professionnels autour de situations proposées par leur soin. Des contenus théoriques complèteront les échanges et soutiendront l'élaboration collective.

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Psychologue

DURÉE

Séances de 2h en présentiel ou en visioconférence à un rythme régulier à déterminer.
La démarche doit s'inscrire dans la durée.

TARIF

1 240 € net de taxe[13] par jour.

[13] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : La charge mentale au travail : comprendre et agir

(Code 507)

FINALITÉ

Les sollicitations permanentes, le sentiment d'accélération, le zapping mental sont autant de phénomènes qui, croisés avec notre envie de bien faire notre travail, peuvent nous plonger dans un sentiment de dispersion mentale. La charge mentale est pourtant inhérente à toute activité de travail, et n'est donc pas, en soi une problématique. La difficulté survient quand les équilibres sont rompus et que nous ne trouvons plus les ressources pour la gérer ou fonctionner avec. Des phénomènes de surcharge mentale, voire d'épuisement, peuvent alors survenir.

Cette formation permet une compréhension des mécanismes et composantes de la charge mentale afin d'identifier les leviers sur lesquels agir. Après un aperçu des composantes organisationnelles, il s'agira pour chacun de comprendre ses difficultés spécifiques pour repérer ses marges de manœuvre individuelles et les « outils » à sa portée.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Définir la notion de charge mentale au travail.
- Repérer le mécanisme de la charge mentale et ses incidences en situation de déséquilibre.
- Distinguer les leviers d'action organisationnels et personnels.
- Identifier ses difficultés pour gérer sa charge mentale et définir des actions de régulation.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels exerçant dans un établissement ou un service du secteur sanitaire ou médico-social.

CONTENU

- **Les 3 composantes de la charge mentale au travail**
  - La charge cognitive.
  - La charge psychique ou psychologique.
  - La pression temporelle : délais et temps pour traiter les informations.

- **Le mécanisme de la charge mentale au travail : origines, processus et incidences**
  - Distinguer ce qui relève de l'environnement et ce qui relève de chacun.
  - Le processus perceptif de la charge mentale et son traitement.
  - Les répercussions sur le plan psychique, cognitif et professionnel.

- **Comment agir pour réguler la charge mentale au travail ?**
  - Au niveau organisationnel.
    - Au niveau personnel :
    - repérer les modes de gestion de sa charge mentale en situation de déséquilibre (« autodiagnostic »),
    - agir sur les composantes responsables du déséquilibre.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Psychologue du travail

DURÉE

🕐 2 Jours

TARIF

1 240 € net de taxe[14] par jour.

[14] *Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts*

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

INTITULÉ : Devenir acteur en prévention des risques liés aux activités physiques dans le secteur sanitaire et médico-social

PRAP 2S (Code 426)

FINALITÉ

Cette formation-action, véritable pilier de la démarche de prévention des risques liés aux activités physiques, permet au professionnel accompagnant des personnes à mobilité réduite d'acquérir les compétences pour être acteur de sa prévention et par conséquent acteur de la prévention dans son établissement.
Au regard des enjeux et objectifs visés à travers cette formation, il est fondamental que l'établissement soit déjà engagé dans une démarche globale de prévention des risques professionnels.

OBJECTIFS

- Repérer les risques liés à l'activité physique et leurs conséquences sur la santé.
- Analyser son activité professionnelle pour identifier les situations susceptibles de nuire à sa santé.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.(ALM)
- Identifier les principes d'économie d'effort de l'activité physique.
- Utiliser des techniques gestuelles appropriées à la manutention des personnes à mobilité réduite.
- Proposer à l'encadrement de proximité des pistes d'améliorations techniques ou organisationnelles

PUBLIC / PRÉREQUIS

Professionnels des établissements médico-sociaux et de santé dont l'activité se caractérise majoritairement par la manutention des personnes à mobilité réduite.
Limité à 10 participants par session

CONTENU

- **La notion de situation de travail**

Danger, situation dangereuse, risque, dommage dans le milieu professionnel.
Les accidents du travail, les maladies professionnelles et leurs préjudices humains et économiques pour l'établissement.

- **Les principaux éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur**

Les facteurs de risques : biomécaniques, psychosociaux et les atteintes de l'appareil locomoteur (lombalgies, TMS…)

- **Les déplacements naturels**

- Séquencer les déplacements naturels en étapes,
- Préciser les effets recherchés de chaque mouvement élémentaire,
- Justifier les capacités nécessaires à la réalisation des mouvements élémentaires des déplacements,
- Expliquer ce qui conditionne les enchaînements indispensables des déplacements,
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite.

- **L'observation, l'analyse et la caractérisation des situations de travail.**

- L'outil d'observation d'analyse et de caractérisation
- Les différents moyens de communication pour proposer des pistes d'amélioration.

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

- **L'analyse d'une situation d'accompagnement**

- Exploiter les informations accessibles et observables indiquant si la personne peut réaliser seule son déplacement,
- Déterminer si la personne aidée peut réaliser les mouvements élémentaires constitutifs du déplacement naturel requis pour la mobilisation,
- Mettre en évidence les risques pour la personne aidée et l'accompagnant

- **Le choix des aides techniques**

Finalités et limites des aides techniques, caractéristiques des aides techniques au regard des contraintes environnementales et des caractéristiques des personnes aidées

- **La mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité :**

Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel, la compensation des incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, sur l'expérience des participants sur l'analyse des pratiques professionnelles, des ateliers pratiques et des débats.
Mise en situation applicative lors de l'inter session.
Sur le plan du matériel : salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.de deux lits médicalisés (un lit pour cinq participants), un FRM, un lève-personne, un verticalisateur, un drap de glisse, un déambulateur, un rollbord

INTERSESSION

Le participant développera ses compétences de façon itérative entre son poste de travail et la formation. Mise en situation applicative : décrire sa situation de travail, identifier les situations dangereuses, rechercher les déterminants et proposer des pistes d'amélioration à l'aide des différents outils d'évaluation du manuel PRAP 2S

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : plusieurs évaluations seront réalisées sous forme de questionnaires ou d'ateliers afin de permettre de mesurer la progression de chaque participant.
A l'issue de la formation : les participants sont évalués selon les grilles de certification de l'INRS afin de valider l'atteinte des compétences attendues. En cas de réussite un certificat D'ACTEUR PRAP 2S sera délivré à chaque participant. Sa validité est de 2 ans, renouvelée par une session de « Maintien et Actualisation des Compétences ».

DURÉE

🕐 4 jours, soit 28 heures (trois jours + un jour)

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur PRAP certifié INRS (APF Formation est habilité par l'Assurance Maladie Risques Professionnels et l'INRS)

TARIF

5 200 € (non compris les frais de restauration, d'hébergement et de déplacement de l'intervenant)

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728

Bulletin d'inscription
Formation INTER établissements

à photocopier ou à télécharger sur **http://formation.apf.asso.fr**

Le bulletin d'inscription (à compléter en lettres majuscules) doit être adressé à l'antenne régionale qui met en place la session (le lieu est précisé sur la fiche descriptive du stage).

Intitulé de la formation .....

Date(s) : .....

Lieu : .....

Participant

☐ Mme ☐ M.

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Mode d'exercice dominant : ☐ Salarié ☐ Libéral ☐ Mixte

▪ Mail :

.....

@ .....

(Renseigner le mail sur lequel sera envoyé la convocation)

Tél. : .....

Entreprise

Nom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Mail : ..... @ .....

(Renseigner le mail sur lequel sera envoyé la convocation)

Tél. : .....

Secteur d'intervention :

☐ Déficience motrice ☐ Déficience intellectuelle ☐ Déficience sensorielle

☐ Polyhandicap ☐ Psychiatrie ☐ Autres

Public accueilli :

☐ Enfants ☐ Adolescents ☐ Adultes ☐ Personnes âgées

Provenance du financement

☐ Entreprise ☐ OPCO ☐ Autre

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de l'entreprise)

Nom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

À ..... Le .....

Signature du chef d'établissement et cachet obligatoire

N° DA : 11750376875
N° Siret : 77568873207728